PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT

Compte rendu intégral des interpellations et des questions

_____

Commission du développement territorial,

chargée de la rénovation urbaine, de l'urbanisme, de la politique foncière, du patrimoine et du tourisme

_____

RÉUNION DU

LUNDI 3 OCTOBRE 2022

_____

SESSION 2022-2023

_____

Integraal verslag van de interpellaties en de vragen

_____

Commissie voor de Territoriale Ontwikkeling,

belast met de Stadsvernieuwing, de Stedenbouw, het Grondbeleid, het Erfgoed en het Toerisme

_____

VERGADERING VAN

MAANDAG 3 OKTOBER 2022

_____

ZITTING 2022-2023

_____

Sigles et abréviations	***Afkortingen en letterwoorden***
PIB - produit intérieur brut	bbp - bruto binnenlands product
BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry	BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry
Cocof - Commission communautaire française	Cocof - Franse Gemeenschapscommissie
Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente	DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp
SPF - service public fédéral	FOD - Federale Overheidsdienst
Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi	Forem - Waals tewerkstellingsagentschap
Cocom - Commission communautaire commune	GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie
PME - petites et moyennes entreprises	kmo - kleine en middelgrote ondernemingen
STIB - Société de transport intercommunal bruxellois	MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel
ONG - organisation non gouvernementale	ngo - niet-gouvernementele organisatie
SNCB - Société nationale des chemins de fer belges	NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen
CPAS - centre public d'action sociale	OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn
Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité	Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering
ONEM - Office national de l'emploi	RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening
VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle	VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding
VGC - Commission communautaire flamande	VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie
ULB - Université libre de Bruxelles	VUB - Vrije Universiteit Brussel

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 00
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse www.parlement.brussels

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 00
E-mail criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op www.parlement.brussels

SOMMAIRE

Question orale de M. Geoffroy Coomans de Brachène 7

à M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'image de Bruxelles et du Biculturel d'intérêt régional,

et à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant l'appel à candidature nationale pour le label du patrimoine européen et le château de Val Duchesse.

Demande d'explications de Mme Françoise De Smedt 10

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant l'évaluation du Cobat.

Discussion – Orateurs :

Mme Françoise De Smedt (PTB)

M. Pascal Smet, secrétaire d'État

Demande d'explications de Mme Céline Fremault 13

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de

INHOUD

Mondelinge vraag van de heer Geoffroy Coomans de Brachène 7

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

en aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de nationale oproep tot kandidaatstelling voor het Europees erfgoedlabel en het kasteel van Hertoginnedal.

Vraag om uitleg van mevrouw Françoise De Smedt 10

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de evaluatie van het BWRO.

Bespreking – Sprekers:

Mevrouw Françoise De Smedt (PTB)

De heer Pascal Smet, staatssecretaris

Vraag om uitleg van mevrouw Céline Fremault 13

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse

la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant le réaménagement de l'îlot Lebeau.

Demande d'explications jointe de Mme Isabelle Pauthier 14

concernant le nouveau projet d'Immobel place de la Justice, rue Lebeau, place du Sablon, rue de la Paille.

Demande d'explications jointe de Mme Marie Nagy 14

concernant la nouvelle demande de permis d'urbanisme rue Lebeau.

Discussion conjointe – Orateurs :

Mme Céline Fremault (Les Engagés)

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)

Mme Marie Nagy (DéFI)

M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR)

Mme Françoise De Smedt (PTB)

M. Pascal Smet, secrétaire d'État

Demande d'explications de M. Gaëtan Van Goidsenhoven 26

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant le retard accumulé dans la réforme des charges d'urbanisme.

Discussion – Orateurs :

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)

Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de herontwikkeling van het gebouwencomplex Lebeau.

Toegevoegde vraag om uitleg van mevrouw Isabelle Pauthier 14

betreffende het nieuwe Immobel-project op het Gerechtsplein, de Lebeaustraat, de Zavel en de Strostraat.

Toegevoegde vraag om uitleg van mevrouw Marie Nagy 14

betreffende de nieuwe stedenbouwkundige aanvraag voor de Lebeaustraat.

Samengevoegde bespreking - Sprekers:

Mevrouw Céline Fremault (Les Engagés)

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)

Mevrouw Marie Nagy (DéFI)

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)

Mevrouw Françoise De Smedt (PTB)

De heer Pascal Smet, staatssecretaris

Vraag om uitleg van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven 26

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de opgelopen vertraging bij de hervorming van de stedenbouwkundige lasten.

Bespreking – Sprekers:

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)

Mme Françoise De Smedt (PTB)

M. Pascal Smet, secrétaire d'État

Question orale de M. Tristan Roberti 30

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant la présence d'une bâche publicitaire place de l'Albertine.

Question orale de Mme Marie Nagy 33

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant la communication autour des Journées du patrimoine 2022.

Question orale de Mme Céline Fremault 34

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant la pérennisation de la présence de la grande roue sur la place Poelaert.

Question orale de Mme Céline Fremault 36

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant la nouvelle édition des « Heritage Days ».

Mevrouw Françoise De Smedt (PTB)

De heer Pascal Smet, staatssecretaris

Mondelinge vraag van de heer Tristan Roberti 30

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de aanwezigheid van een reclamebanner op het Albertinaplein.

Mondelinge vraag van mevrouw Marie Nagy 33

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de communicatie rond de Open Monumentendagen 2022.

Mondelinge vraag van mevrouw Céline Fremault 34

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de permanente aanwezigheid van het reuzenrad op het Poelaertplein.

Mondelinge vraag van mevrouw Céline Fremault 36

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de nieuwe editie van de "Heritage Days".

Question orale de Mme Céline Fremault 38

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant l'achat du bureau Van Eetvelde.

Mondelinge vraag van mevrouw Céline Fremault 38

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de aankoop van bureau van Eetvelde.

1103 Présidence : Mme Isabelle Emmery, présidente.

1105 **QUESTION ORALE DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

1105 **à M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'image de Bruxelles et du Biculturel d'intérêt régional,**

1105 **et à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,**

1105 **concernant l'appel à candidature nationale pour le label du patrimoine européen et le château de Val Duchesse.**

1107 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR)**.- Dans sa déclaration de politique générale du 18 juillet 2019, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale s'est engagé à renforcer la politique de valorisation du patrimoine. À Bruxelles, nous disposons de plusieurs édifices emblématiques classés à l'Unesco. Par contre, à l'heure actuelle, aucun patrimoine bruxellois ne figure sur la liste du label du patrimoine européen, certes bien moins connu.

La Belgique a pourtant obtenu ce label à deux reprises. En effet, le Mundaneum fut le premier site belge à recevoir, en 2016, le label du patrimoine européen. Le Bois du Cazier l'a obtenu en 2017. Ces deux lieux soulignent avec fierté l'obtention de ce label.

Rappelons que, contrairement au patrimoine mondial de l'Unesco, le label du patrimoine européen est décerné aux sites qui possèdent une forte valeur symbolique pour l'Union européenne et qui mettent en relief l'histoire commune de l'Europe, la construction de l'Union européenne ainsi que les valeurs européennes et les droits de l'homme qui sous-tendent le processus d'intégration européenne. Des valeurs qui - je l'espère, du moins - vous tiennent à cœur autant qu'à moi. Ce label existe depuis 2007 et a donc pour objectif de renforcer les liens qui unissent les Européens au travers de leur histoire.

En octobre 2020, j'ai déposé une proposition de résolution afin que notre ville-région puisse proposer, avec les différentes entités, la candidature du quartier européen, en raison de sa forte valeur symbolique pour les Européens, à l'instar du quartier européen de Strasbourg. Malheureusement, cette proposition a été rejetée au motif qu'elle émanait de l'opposition.

Je reviens aujourd'hui sur ce sujet car Brulocalis a récemment publié l'appel à candidatures nationales pour le label du patrimoine européen 2023. Il y est précisé que lors de chaque procédure, un secrétariat est constitué avec des représentants de

Voorzitterschap: mevrouw Isabelle Emmery, voorzitter.

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

en aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de nationale oproep tot kandidaatstelling voor het Europees erfgoedlabel en het kasteel van Hertoginnedal.

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) *(in het Frans).- In haar algemene beleidsverklaring stelde de regering dat ze het erfgoedbeleid wil verbeteren. Brussel telt heel wat door de Unesco beschermde gebouwen, waarvan echter geen enkel het Europese erfgoedlabel heeft. Dat laatste is bedoeld voor sites met een grote symbolische waarde voor de Europese Unie. Het bestaat sinds 2007 en heeft tot doel de banden die de Europeanen doorheen de geschiedenis met elkaar hebben gesmeed, te versterken.*

Nochtans verwierp de meerderheid mijn voorstel van resolutie waarin ik erop aandrong om de Europese wijk voor te dragen voor de toekenning van dat Europese erfgoedlabel gelet op de grote symbolische waarde voor de inwoners van Europa, gewoon omdat het van de oppositie kwam. Een van de uitvluchten was dat men niet wist wie voor het dossier zou instaan en met welke middelen. Nochtans leert de nieuwe oproep tot kandidaten van Brulocalis dat er een secretariaat met vertegenwoordigers van alle gewesten en gemeenschappen wordt samengesteld. Jammer genoeg werd de oproep tot kandidaten afgesloten op 4 september jongstleden.

la Région flamande, la Communauté flamande, la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté germanophone, la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'une des excuses avancées par la majorité pour rejeter la proposition était de savoir qui allait porter le dossier, mais aussi avec quelles ressources.

1109 Pourtant, il est bien précisé qu'il existe dans notre ville-région un représentant pour cette procédure.

Malheureusement, les candidatures se clôturaient le 4 septembre dernier. Pour autant, je voudrais débattre au sein de cette commission d'une autre candidature : le château de Val Duchesse.

En 1956 et 1957, la Donation royale a mis le château à la disposition de la conférence intergouvernementale sur le marché commun et le traité Euratom. Celle-ci réunissait les négociateurs de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas et de la Belgique. Ces réunions ont fait date dans l'histoire de la création de l'Union européenne et notre pays y a joué un rôle clé pour concilier les différentes visions sur l'avenir de l'Europe.

Les réunions de Val Duchesse, sous la présidence de Paul-Henri Spaak, à l'époque ministre des Affaires étrangères de Belgique, ont produit des traités, signés le 25 mars 1957 à Rome, qui ont créé la Communauté économique européenne - l'ancêtre de l'Union européenne -, et Euratom. Une plaque commémorative rappelle d'ailleurs ces moments historiques de la négociation et la rédaction d'un des textes fondateurs de l'actuelle Union européenne.

Avez-vous pris connaissance de l'appel de Brulocalis ? Avez-vous pu mener une réflexion depuis notre débat en commission relatif au label du patrimoine européen ?

En vertu de vos compétences respectives, une candidature du château de Val Duchesse pourrait-elle être portée ces prochaines années par les autorités bruxelloises afin de répondre aux critères, et ainsi permettre à la capitale de l'Europe d'enfin obtenir ce label ?

Ne pensez-vous pas que ce label pourrait constituer un argument supplémentaire pour affirmer notre identité européenne ?

Outre le château de Val Duchesse, les services régionaux ont-ils proposé d'autres sites qui pourraient répondre aux critères du label du patrimoine européen ? Si oui, quels sont les plans et options ?

1111 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État**.- L'initiative du label européen permet de mettre en valeur tous les deux ans la candidature belge d'un site présentant un intérêt important pour comprendre la construction de l'identité et des valeurs européennes. Cette labellisation ne concerne pas uniquement les

Ik maak van de gelegenheid gebruik om een andere kandidaat voor het label onder het voetlicht te brengen, met name het kasteel Hertoginnedal.

In 1956 en 1957 stelde de Koninklijke Schenking het kasteel ter beschikking van de intergouvernementele conferentie over de gemeenschappelijke markt en het Euratomverdrag. Dat waren belangrijke vergaderingen in de geschiedenis van de Europese Unie.

Was u op de hoogte van de oproep van Brulocalis? Hebt u sinds het debat in commissie nagedacht over het Europese erfgoedlabel?

Kan de Brusselse regering de komende jaren het kasteel Hertoginnedal voordragen voor het erfgoedlabel?

Kan dat label de Europese identiteit van het gewest ondersteunen?

Droegen de gewestdiensten andere sites voor die mogelijk aan de criteria voor het Europese erfgoedlabel voldoen? Zo ja, wat zijn de plannen en de mogelijkheden?

De heer Pascal Smet, staatssecretaris *(in het Frans).- Het Europese erfgoedlabel dient om extra aandacht te geven aan sites die een belangrijke rol hebben gespeeld bij de totstandkoming van de Europese identiteit en waarden. Hertoginnedal komt daar zeker voor in aanmerking, maar om het label te krijgen, moet de site wel opengesteld worden voor*

monuments historiques, mais des sites associés à des projets de valorisation multilingues et ouverts au public.

Dans cette optique, il y a lieu de voir si le site de Val Duchesse, important pour l'histoire des institutions, souhaite s'ouvrir, communiquer sur son histoire européenne et présenter un plan d'action. La Région n'est pas gestionnaire du site, qui relève du niveau fédéral.

Par ailleurs, nous pensons effectivement que ce label peut constituer un argument supplémentaire. Urban.brussels est chargée de travailler dans ce contexte.

Depuis le début de cette année, le site du musée MigratieMuseumMigration à Molenbeek-Saint-Jean bénéficie du label. Le mercredi 7 septembre dernier, les instances européennes représentées ont procédé, en présence du ministre-président et de madame la bourgmestre Catherine Moureaux, à l'inauguration de la plaque témoignant de cette reconnaissance.

Il s'agit de la première reconnaissance d'un site bruxellois à l'initiative du label européen, qui rassemble en Belgique le Bois du Cazier, les Colonies de bienfaisance de Wortel et Merchtem, le Mundaneum, et compte à travers l'Europe 60 sites significatifs pour appréhender l'histoire de la construction européenne, en proposant un programme dynamique.

Urban.brussels participe depuis le début de l'initiative au secrétariat national du label et organise les sélections avec les autres partenaires des Régions et Communautés.

Le nouvel appel 2022-2023 a été relayé en mai par les entités fédérées et urban.brussels sur son site internet. La sélection en cours pour l'édition 2023-2024 compte un site bruxellois. Le secrétariat est organisé par la Flandre pour cette édition.

1113 Un projet bruxellois a été introduit pour la sélection belge en cours, qui rassemble Régions et Communautés. À l'issue de la délibération du jury, un ou deux dossiers au maximum, conformément au règlement, seront envoyés pour la sélection européenne qui n'en retiendra qu'un par État.

Le règlement de la sélection au niveau national est calqué sur la procédure européenne, légèrement adaptée aux particularités de la Belgique. Les places sont donc limitées. Toutefois, pour les prochaines éditions, d'autres sites pourraient certainement défendre leur candidature, comme la maison d'Érasme, l'Atomium ou le Coudenberg. Les institutions européennes ne peuvent pas poser leur propre candidature.

1115 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR)**.- Je suis heureux d'entendre que le secrétaire d'État nourrit un certain intérêt pour le label du patrimoine européen. La réflexion que nous avons menée il y a deux ans à ce sujet à la suite de ma proposition a peut-être sensibilisé à l'intérêt qu'aurait notre ville-région à enfin compter un représentant de ce label européen sur son territoire. D'autant que Bruxelles est un centre névralgique des décisions européennes depuis de nombreuses décennies, pour

het publiek. De beheerder, met name de federale overheid, moet daartoe bereid zijn. Daarom heb ik urban.brussels gevraagd om ermee aan de slag te gaan.

Begin 2022 sleepte het MigratieMuseumMigration in Sint-Jans-Molenbeek als eerste Brusselse site het Europese label in de wacht. Elders in België zijn er nog drie andere sites met het label.

Sinds het initiatief bestaat, is urban.brussels betrokken bij het nationale secretariaat van het label en bij de organisatie van de selecties.

De nieuwe oproep voor 2022-2023 werd in mei bekendgemaakt, onder meer via de website van urban.brussels. Momenteel loopt de selectie voor de editie 2023-2024 en er is een Brusselse site in de running. Vlaanderen organiseert het secretariaat voor die editie.

De nationale jury, waarin de gemeenschappen en gewesten zijn vertegenwoordigd, kiest een of twee dossiers, die ze voordraagt aan de Europese jury. Die selecteert op haar beurt één site per lidstaat. Het aantal gegadigden is dus beperkt, maar Brussel telt nog wel een aantal kanshebbers voor volgende edities, waaronder het Atomium.

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) *(in het Frans).- Het verheugt me dat u toch een sprankje interesse toont voor het Europese erfgoedlabel.*

Brussel is al eeuwenlang het hart van de Europese besluitvorming. Denk maar aan Karel de Vijfde. Het is belangrijk dat we de Brusselaars daar ook aan herinneren. Hoeveel Brusselaars weten bijvoorbeeld dat de

ne pas dire depuis des siècles. Affirmer que Bruxelles est une capitale européenne depuis 1957 ou 1962 est erroné. Elle l'est depuis des centaines d'années, en témoigne d'ailleurs l'histoire de Charles Quint. Il est important de pouvoir le rappeler aux Bruxellois, qui sont parmi les citoyens les plus attachés aux valeurs et à l'histoire européennes.

Nous avons, sur notre territoire, des sites qui méritent ce label. Parmi eux, le bâtiment de Val Duchesse me tient à cœur. Certes, le traité de Rome a été signé à Rome, mais il a été négocié à Bruxelles. Pourquoi ne le rappelle-t-on pas avec fierté ? Il s'agirait pourtant d'une belle visibilité, sans frais. Je perçois, au travers de votre réponse qui n'en est pas vraiment une, que vous passez à nouveau à côté d'une belle occasion. En soutenant que cette décision dépend de l'État fédéral, vous vous trompez. Nous aurions totalement la possibilité d'agir, comme pour la maison d'Érasme et l'Atomium. Ne cherchez pas d'excuses, avancez !

Je reviendrai sur le sujet, car nous avons encore une chance d'y parvenir avant 2024. J'espère que vous en tiendrez compte.

- *L'incident est clos.*

onderhandelingen voor het Verdrag van Rome in Hertoginnedal plaatsvonden? Daar moeten we toch trots op zijn. U maakt het zich gemakkelijk door te stellen dat het gewest niet de beheerder is van Hertoginnedal, maar dat geldt net zo goed voor het Atomium. Ik hoop dat u alles in het werk stelt opdat het Brussels Gewest nog voor 2024 een bijkomend label in de wacht sleept.

- *Het incident is gesloten.*

1119 **DEMANDE D'EXPLICATIONS DE MME FRANÇOISE DE SMEDT**

1119 **à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,**

1119 **concernant l'évaluation du Cobat.**

VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW FRANÇOISE DE SMEDT

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de evaluatie van het BWRO.

1121 **Mme la présidente.-** Je rappelle que, lors de notre ordre des travaux de ce jour, il a été proposé que notre commission visite les services d'urban.brussels.

Mevrouw de voorzitter.- Tijdens de regeling van de werkzaamheden is voorgesteld om urban.brussels te bezoeken.

1121 **Mme Françoise De Smedt (PTB)**.- La dernière réforme du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat) est entrée en vigueur en 2019.

Vous avez annoncé qu'une évaluation de cette réforme débuterait au mois d'avril. Cette évaluation est réalisée par un prestataire externe qui investigue dans quelle mesure les objectifs déclarés lors de la réforme du Cobat - la simplification, la rationalisation et l'accélération des procédures ainsi que l'amélioration de la prise de décisions - ont été atteints. Sur cette base, des propositions d'amélioration du Cobat seront formulées. De même, des mesures à effet rapide pourront éventuellement être déterminées sur la base de la consultation et donner lieu, à court terme, à des améliorations dans le processus de permis.

Cette nouvelle réforme du Cobat a suscité de nombreuses critiques de la part des associations, qui dénoncent « un tapis rouge déroulé aux promoteurs ». Pour le PTB, ce code est censé définir des règles afin de ne pas construire tout et n'importe quoi n'importe où. L'objectif affiché de cette réforme est donc

Mevrouw Françoise De Smedt (PTB) *(in het Frans).- De jongste hervorming van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening (BWRO), die in 2019 in werking trad, lokte veel kritiek uit bij de verenigingen, die vinden dat de rode loper wordt uitgerold voor projectontwikkelaars. Voor de PTB moet het BWRO voorkomen dat om het even wat om het even waar wordt gebouwd. Het doel van de hervorming is vereenvoudiging, rationalisering en versoepeling, maar in wiens belang?*

(Opmerkingen van staatssecretaris Smet)

De hervorming maakt het vooral de baksteengiganten mogelijk de gemeentereglementen, de regels voor de bescherming van het milieu en het erfgoed en de burgerparticipatie te omzeilen. Het richtplan van aanleg Zuid is een treffend voorbeeld: het wijkt af van de stedenbouwkundige voorschriften onder andere inzake bouwhoogte en mobiliteit.

la simplification, la rationalisation et l'assouplissement, mais au service de qui ?

(Remarques de M. Smet, secrétaire d'État)

À y regarder de plus près, cette réforme permet surtout aux géants de la brique de contourner les règlements communaux, les règles de protection de l'environnement et du patrimoine. Elle permet également de contourner le peu de participation citoyenne qu'il restait dans la dernière version du Cobat.

Le plan d'aménagement directeur Midi en est un exemple frappant. Il rencontre une très forte opposition et déroge à la réglementation urbanistique : hauteur des constructions, mobilité, etc.

1127 Pour le PTB, il est indispensable de donner la parole aux habitants et comités de quartiers en les impliquant davantage dans le processus décisionnel visant à accorder des permis. Il faut notamment des règles strictes sur les projets immobiliers, afin de répondre aux besoins en logements des habitants.

Qui est le prestataire externe ? Quels acteurs ont été consultés ? Avez-vous les résultats de l'évaluation de cette réforme du Cobat ? Dans quelle mesure les objectifs de la réforme du Cobat ont-ils ou non été atteints ? Quelles sont les recommandations d'amélioration dans la modification du Cobat ?

Avez-vous identifié des mesures à effet rapide ? Quelles sont-elles ?

Avez-vous prévu d'impliquer davantage les habitants et les comités de quartier dans le processus décisionnel visant à accorder des permis ? De quelle manière ? Comment allez-vous revoir le volet relatif aux commissions de concertation pour que les habitants soient consultés en début et non en fin de procédure ?

Avez-vous prévu d'élaborer des règles strictes pour répondre aux besoins en logement des habitants ? Dans l'affirmative, quelles sont-elles ?

1129 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État**.- Le marché public de services a été attribué au consortium formé par CityTools et BDO.

Le cahier spécial des charges stipule que « tous les éventuels acteurs concernés doivent être consultés ». Les principaux acteurs sont les suivants :

- urban.brussels, puisque l'évaluateur externe considère cette administration comme un acteur. Sont concernés, non seulement le cadre supérieur, mais également les collaborateurs de la direction des affaires juridiques, de la direction de l'urbanisme et de la direction du patrimoine culturel, lesquels appliquent les dispositions du Cobat dans leurs tâches quotidiennes ;

In april zou de hervorming van het BWRO worden geëvalueerd. Aan welke externe dienstverlener werd die evaluatie toevertrouwd? Welke spelers werden geraadpleegd? Zijn de resultaten al beschikbaar? Werden de doelstellingen bereikt? Wat zijn de aanbevelingen voor verbetering?

Hebt u quick wins geïdentificeerd?

Hoe zult u de inspraak van omwonenden en buurtcomités vergroten? Zullen de overlegcommissies anders worden georganiseerd, zodat omwonenden aan het begin en niet aan het eind van de procedure worden geraadpleegd?

Bent u van plan strenge regels voor bouwprojecten op te stellen om aan de woonbehoeften in Brussel te voldoen?

De heer Pascal Smet, staatssecretaris *(in het Frans).- De evaluatieopdracht werd gegund aan het consortium gevormd door CityTools en BDO.*

Overeenkomstig het bestek zullen alle belanghebbenden worden geraadpleegd, waaronder urban.brussels, perspective.brussels, Leefmilieu Brussel, Brussel Mobiliteit, de MIVB, de Brusselse bouwmeester, de negentien gemeenten, de vastgoed- en bouwsector en de organisaties die actief zijn op het gebied van ruimtelijke ordening, stedenbouw en erfgoed.

Aangezien de evaluatie nog aan de gang is, kan ik niet zeggen of de doelstellingen van de hervorming zijn bereikt.

- perspective.brussels ;

- les autres instances bruxelloises concernées : Bruxelles Environnement, Bruxelles Mobilité, la STIB, le maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale, Beliris, les dix-neuf communes de la Région de Bruxelles-Capitale (tant au niveau politique qu'administratif) ;

- le secteur immobilier et celui de la construction, représentés par exemple par l'Union professionnelle du secteur immobilier (UPSI) et la Confédération construction - entre-temps rebaptisée Embuild Brussels -, l'Ordre des architectes, le notariat, etc. ;

- les organisations de la société civile actives dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine en Région de Bruxelles-Capitale.

Ont été consultés à ce stade :

- les dix-neuf communes ;

- Brulocalis ;

- urban.brussels ;

- la Commission régionale de développement ;

- la Commission royale des monuments et des sites ;

- Bruxelles Environnement ;

- Bruxelles Mobilité ;

- la Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale ;

- citydev.brussels ;

- le maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale ;

- le Centre d'informatique pour la Région bruxelloise ;

- Inter-Environnement Bruxelles ;

- le BRAL ;

- l'Atelier de recherche et d'action urbaines ;

- l'UPSI ;

- l'Ordre des architectes ;

- Architects in Brussels ;

- la Fédération bruxelloise de l'urbanisme ;

- des avocats spécialisés ;

- des notaires.

L'évaluation de la réforme du Cobat étant toujours en cours, je ne peux vous dire à ce stade si les objectifs de cette réforme ont été atteints.

1131 La participation du public sera bien entendue maintenue, mais à un stade plus précoce, y compris pour les commissions de concertation. L'objectif est de gagner en efficacité. Nous soumettrons des propositions en ce sens.

L'évaluation du Cobat a été scindée en deux phases. La première, qui se focalise sur la procédure des permis, est en cours, et la seconde, qui portera entre autres sur les plans d'affectation et la programmation, débutera en décembre. J'avais annoncé des résultats pour septembre ou octobre, mais le bureau CityTools m'a indiqué qu'il aurait besoin de quelques semaines supplémentaires. Dès que nous aurons reçu le rapport d'évaluation, nous l'analyserons et soumettrons une note de principe au gouvernement, avant de revenir vers vous et d'envisager la suite.

Comme vous, je suis impatient de recevoir ladite évaluation, même si je crois en connaître quelques éléments. J'ai toujours été ouvert aux arguments et suggestions. J'attends de savoir si ce que je crois se confirme, avant d'imaginer les moyens d'améliorer et d'accélérer la procédure.

1133 **Mme Françoise De Smedt (PTB)**.- Je suis heureuse d'entendre que la participation citoyenne ne sera pas supprimée et qu'il est bien prévu de consulter tout le monde.

Reste néanmoins la question du moment où l'on fait intervenir ces différents acteurs. Garantissez-vous que l'on va réellement tenir compte de leur avis ? Nous recevons souvent des retours déçus quant aux suites réelles de ces discussions, qui interviennent au bout du processus.

Concernant les changements, tout reste très flou. Vous avez dit qu'après trois ans, vous saviez ce qui n'allait pas. Nous aurions aimé plus de précisions, mais il est clair que nous n'aurons pas de réponse aujourd'hui.

- *L'incident est clos.*

1137

DEMANDE D'EXPLICATIONS DE MME CÉLINE FREMAULT

1137 **à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,**

1137 **concernant le réaménagement de l'îlot Lebeau.**

De burgerparticipatie zal worden gehandhaafd, maar in een vroeger stadium, met inbegrip van de overlegcommissies.

De evaluatie van het BWRO verloopt in twee fasen. De eerste fase heeft betrekking op de vergunningsprocedure en is momenteel aan de gang. De tweede fase betreft de bestemmingsplannen en de programmering en zal in december van start gaan. Ik had resultaten aangekondigd voor september of oktober, maar CityTools heeft nog een paar weken extra nodig.

Mevrouw Françoise De Smedt (PTB) *(in het Frans).- Ik ben blij te horen dat de burgerparticipatie niet wordt afgeschaft en dat iedereen zal worden geraadpleegd. Het blijft echter de vraag wanneer dat zal gebeuren. Kunt u garanderen dat er echt rekening wordt gehouden met hun mening?*

Ik had graag ook meer details gekregen over de veranderingen, maar daar moeten we blijkbaar nog even op wachten.

- *Het incident is gesloten.*

VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW CÉLINE FREMAULT

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de herontwikkeling van het gebouwencomplex Lebeau.

1137 **DEMANDE D'EXPLICATIONS JOINTE DE MME ISABELLE PAUTHIER**

1137 **concernant le nouveau projet d'Immobel place de la Justice, rue Lebeau, place du Sablon, rue de la Paille.**

1137 **DEMANDE D'EXPLICATIONS JOINTE DE MME MARIE NAGY**

1137 **concernant la nouvelle demande de permis d'urbanisme rue Lebeau.**

1143 **Mme Céline Fremault (Les Engagés)**.- Nous pourrions qualifier de saga le réaménagement de l'îlot Lebeau. En effet, le spectre d'une énième « bruxellisation » plane sur ce projet. Nous en avons souvent débattu au sein de cette commission.

À la suite d'une forte mobilisation des habitants du quartier, la société Immobel a revu sa copie, en réduisant les gabarits d'au moins 10 %.

Notons néanmoins un point positif, à savoir la réduction du pourcentage de démolition pure et simple du bâti actuel, qui passe de 72 % à 42 %. Ce taux reste cependant encore beaucoup trop élevé pour une série d'acteurs en première ligne de ce dossier.

La grandiloquence de ce projet, dans sa nouvelle version, reste interpellante et inquiète de nombreux intervenants, qu'ils soient habitants du quartier ou experts en matière d'urbanisme ou de préservation du patrimoine. La tour de quatorze étages appelée à voir le jour au niveau de la place de la Justice me semble encore de l'ordre du non-sens.

Immobel annonce l'organisation de deux réunions d'information à l'attention des riverains. Cette annonce me paraît honorable, mais ne semble pas rencontrer les intérêts et les attentes, tant des habitants que des collectifs qui sont mobilisés et qui bénéficient d'une réelle expertise.

Nous venons d'évoquer l'évaluation et l'évolution du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat). Vous avez vous-même exprimé la nécessité d'un maximum de concertation. J'avais d'ailleurs déposé un texte de modification du Cobat en ce sens, rejeté par la majorité.

1145 Je suis fermement convaincue que c'est ensemble, avec le promoteur, les pouvoirs publics, les habitants et les experts, que nous pourrons faire en sorte que ce projet soit à taille humaine et, surtout, constitue une réelle plus-value pour ce quartier, sans le dénaturer.

Je voudrais dès lors vous relayer la dernière lettre de l'ASBL Quartier des Arts de septembre 2022, qui a demandé à être entendu par la commission de concertation à propos du projet de démolition-rénovation. Il énonce sa position de façon assez pragmatique, sous plusieurs angles qui me semblent importants.

TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW ISABELLE PAUTHIER

betreffende het nieuwe Immobel-project op het Gerechtsplein, de Lebeaustraat, de Zavel en de Strostraat.

TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW MARIE NAGY

betreffende de nieuwe stedenbouwkundige aanvraag voor de Lebeaustraat.

Mevrouw Céline Fremault (Les Engagés) *(in het Frans).- We moeten absoluut voorkomen dat het project Lebeau een nieuw voorbeeld van verbrusseling wordt.*

Na een sterke mobilisatie van de buurtbewoners heeft Immobel het project herzien: de bouwvolumes zijn met minstens 10% verminderd en er zal maar 42% in plaats van 72% van de gebouwen worden gesloopt. Voor de buurtbewoners en de deskundigen inzake stedenbouw en erfgoed is het project evenwel nog steeds te bombastisch. Met name de toren van veertien verdiepingen op de Gerechtsplein blijft een doorn in het oog.

Ik blijf ervan overtuigd dat het mogelijk is om in overleg met alle partijen een project op mensenmaat te ontwikkelen, dat een echte meerwaarde voor de wijk vormt, zonder die te verminken.

Daarom wil ik u attent maken op een brief van de vzw Kunstwijk, die vraagt om gehoord te worden door de overlegcommissie. De vzw is net als de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen gekant tegen de geplande afbraak en heropbouw. Volgens de vzw heeft dat een te grote impact op het milieu en wordt er voorbijgegaan aan de historische waarde van de gebouwen, hun uitstekende staat van bewaring en hun herbestemmingsmogelijkheden.

Tout d'abord, au sujet des démolitions-reconstructions, Quartier des Arts déclare ce qui suit : « Nous sommes, à l'instar de la Commission royale des monuments et des sites, défavorables aux démolitions envisagées. Les démolitions-reconstructions demandées rue Lebeau et place de la Justice auraient un impact environnemental trop important et feraient fi de la valeur historique des bâtiments, de leur excellent état de conservation et de leur potentiel de reconversion. » Quartier des Arts fait, par ailleurs, référence à l'avis négatif de la Commission royale des monuments et des sites de juillet 2022.

Au sujet des gabarits et de la densité, l'ASBL déclare : « Les gabarits et densité actuels ne sont pas des acquis dont le demandeur pourrait se prévaloir. Il convient de revenir à des gabarits et à une densité similaires à ceux du quartier et à une architecture en harmonie avec son environnement esthétique, notamment celui de la rue Lebeau. » Je trouve que le terme « harmonie » doit en effet guider ce projet. « Malheureusement, la densité de ce nouveau projet reste beaucoup trop écrasante pour ce quartier et doit être revue à la baisse ».

La question des hauteurs a déjà été abordée à plusieurs reprises : « De nouvelles constructions, rue Lebeau, ne devraient en aucun cas être plus élevées que les immeubles fin 19e, début 20e situés en vis-à-vis et repris au patrimoine de la Région. La hauteur proposée par le demandeur pour les nouveaux immeubles de la rue Lebeau va de R+6 à R+8. Au milieu de la rue Lebeau, l'immeuble proposé serait deux fois plus élevé que la maison Frison, de l'architecte Victor Horta. » Quartier des Arts en souligne, à juste titre, l'aspect écrasant.

On connaît le débat qui entoure la tour de quatorze étages place de la Justice. Les motivations avancées pour motiver les dérogations aux règles de hauteur sont assez particulières (étages en retrait, skyline qualitative, roof-top avec vue). Le projet me semble très décalé par rapport à son environnement global.

1147 Le parking et ses 190 places ne coïncident pas avec les objectifs de diminution de la pression automobile, d'autant qu'il y a 500 places de parking disponibles dans les parkings publics à proximité. L'intérieur d'îlot doit en outre être dégagé de toute construction hors sol et offrir au moins 50 % de zones perméables de pleine terre.

Il y a bien sûr des aspects positifs, comme le projet de recréer un cordon commercial le long de la rue Lebeau, même si le reste du programme ne correspond pas aux attentes et besoins réels du quartier. Je ne reviendrai pas sur l'ensemble des doléances reprises dans la lettre de Quartier des Arts. Elles ne sont pas excessives.

Plusieurs questions se posent aujourd'hui.

Sur quelle base établit-on qu'une évaluation de l'actuelle mouture du projet est ou non acceptable ?

Comment votre cabinet et l'administration ont-ils été impliqués à la suite de la formulation des premières remarques ? Aurez-vous,

Bovendien vindt de vzw dat de afmetingen en de dichtheid van het project niet in harmonie zijn met de omliggende wijk. In principe mogen nieuwe gebouwen in de Lebeaustraat niet hoger zijn dan de tegenoverliggende gebouwen uit het einde van de 19e en het begin van de 20e eeuw. Het nieuwe gebouw in het midden van de Lebeaustraat zou evenwel twee keer zo hoog worden als het Hotel Frison van architect Victor Horta.

Een ander gebouw dat voor discussie zorgt, is de veertien verdiepingen hoge toren op het Gerechtsplein. De opgegeven redenen om een afwijking van de hoogtevoorschriften te rechtvaardigen, zijn nogal eigenaardig: inspringende verdiepingen, mooie skyline, dakterras met uitzicht.

Voorts draagt de parking met 190 plaatsen niet bij aan een vermindering van de autodruk, vooral omdat er 500 parkeerplaatsen beschikbaar zijn in de nabijgelegen openbare parkings. Bovendien mag er binnen het huizenblok geen bovengrondse constructie worden opgetrokken en moet minstens 50% doorlatende open grond zijn.

Er zijn natuurlijk positieve aspecten zoals de plannen om opnieuw winkels in de Lebeaustraat te creëren, maar de rest van het programma voldoet niet aan de behoeften en verwachtingen van de wijk.

Hoe wordt bepaald of de huidige versie al dan niet aanvaardbaar is?

Werden uw kabinet en de administratie na de eerste opmerkingen bij het project betrokken? Hebt u inspraak? Moet u het dossier niet in handen nemen om samen met alle betrokken partijen tot een oplossing te komen?

à un moment ou l'autre, votre mot à dire dans ce dossier ? Faut-il tout reprendre à zéro ? N'avez-vous pas une obligation de prendre la main sur ce dossier en réunissant l'ensemble des acteurs concernés, afin d'aboutir à une décision prise en concertation ?

Le dossier a pris un mauvais départ et la situation n'évolue pas de manière optimale. Je vous prie donc de nous exposer vos lignes directrices le concernant.

1149 **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)**.- Je partage totalement l'avis de Mme Fremault. Ce projet a mal démarré, mais, contrairement au projet Brouck'R, les immeubles et leurs contenus sont toujours là. Vous avez donc encore la possibilité de rectifier le tir !

Les riverains de la place du Sablon, regroupés au sein de l'association Sauve Lebeau Sablon, ont lancé un nouveau cri d'alarme le 8 août dernier. À la suite d'un arrêt de la Cour constitutionnelle sur les projets comprenant des parkings de plus de 200 places, Immobel a retiré son premier projet.

En février 2022, Immobel a introduit une nouvelle demande de permis d'urbanisme pour la reconstruction de 36.500 m² hors sol, portant principalement sur un programme de bureaux et d'hôtel au détriment du logement, deux sous-sols de parkings au lieu de trois, 65 logements au lieu de 207 et 190 emplacements de voiture au lieu de 385. Voilà qui évite au projet la procédure d'une étude d'incidences.

Ce projet est soumis à enquête publique et la commission de concertation aura lieu demain. Immobel a donc modifié son projet, mais prévoit toujours de démolir les immeubles existants de la place de la Justice et de la rue Lebeau.

L'avis de la Commission royale des monuments et des sites (CRMS) rendu le 13 juillet dernier est très critique : « Le projet et son programme s'assortissent de plusieurs demandes de dérogation. Celles relatives aux hauteurs, aux gabarits et aux ruptures d'alignement ne sont ni d'usage modéré ni motivées par une démarche de bon aménagement des lieux et de respect du cadre environnant. » Pour la CRMS, elles sont contraires aux principes qui devraient les régir. S'agissant particulièrement de l'immeuble A, qui compte 150 chambres et s'élève à R+10 et R +13, outre sa position sur l'opération de démolition, la CRMS ne souscrit pas aux différentes motivations données dans le dossier pour justifier que l'acrotère du dernier niveau habité serait situé 17,39 m plus haut que la hauteur de référence. Ce n'est pas rien !

1151 Je poursuis la citation : « Malgré la révision du projet, l'emprise de l'opération de démolition-reconstruction reste inacceptable pour la CRMS, qui plaide en outre pour le maintien des séquences architecturales en façades, qui constituent l'environnement bâti - il s'agit de biens inscrits à l'inventaire -, d'une zone de protection de grande qualité qu'il serait déraisonnable de voir disparaître. (...). La CRMS plaide aussi pour ne pas banaliser l'immeuble C, en particulier la façade concave du Sablon et demande de maintenir la composition de façade actuelle avec sa verrière. »

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) *(in het Frans).- Het project kende inderdaad een slechte start, maar in tegenstelling tot het Brouck'R-project staan de gebouwen er nog steeds. U hebt dus nog de kans om de situatie recht te zetten!*

Na een arrest van het Grondwettelijk Hof trok Immobel zijn eerste project in. In februari 2022 diende het bedrijf een nieuwe vergunningsaanvraag in voor de heropbouw van 36.500 m² bovengronds, voornamelijk kantoren en hotelkamers, 65 woningen in plaats van 207 en 190 parkeerplaatsen in plaats van 385, waardoor een effectenstudie kan worden vermeden. Het blijft dus van plan om de gebouwen aan het Gerechtsplein en de Lebeaustraat af te breken.

Het advies van de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen (KCML) over het nieuwe project is heel kritisch. Volgens de KCML zijn de vele afwijkingsaanvragen in strijd met de goede plaatselijke ordening en past het project niet in de omgeving.

Voorts vindt de KCML de afbraak en heropbouw onaanvaardbaar. Ze pleit voor het behoud van de beschermde architecturale gevelelementen en de glazen erker van gebouw C. Voorts geeft de Brusselse bouwmeester in zijn nieuw advies toe dat het programma niet was getest voordat de wedstrijd werd uitgeschreven. Het probleem is inderdaad dat het programma afwijkt van de plannen.

Op 14 december 2020 vertelde u ons in de commissie dat de erfgoedwaarde van de site nader moest worden onderzocht.

Entre-temps, nous avons tous eu l'occasion de lire les contributions de l'ASBL Quartier des Arts et de la fédération Europa Nostra, ainsi que le nouvel avis du maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale, qui a avoué que le programme n'avait pas été testé avant le lancement du concours. Voilà donc le problème : le programme déroge aux plans.

Le 14 décembre 2020, vous nous avez communiqué ce qui suit en commission : « De manière générale, l'analyse du site par rapport à sa valeur patrimoniale doit être approfondie. Il est demandé de fournir des documents qui attestent de l'état du bâtiment d'angle existant et d'envisager son maintien. Cet immeuble est en partie maintenu, mais sa façade incurvée, modifiée. Par contre, la valeur patrimoniale et le traitement urbanistique de la rue Lebeau et de la place de la Justice posent question. »

Pourquoi avoir accepté le principe d'une réduction du programme de logement alors qu'il s'agit de l'affectation la plus utile à la ville ?

Pourquoi avoir accepté le maintien de l'immeuble dédié à un hôtel ? Une étude socioéconomique vient-elle confirmer cet éventuel besoin à Bruxelles ?

Comment justifier l'intention de démolir l'immeuble de la rue Lebeau, sinon par la volonté d'implanter un trop vaste parking ?

1153 Comment les places de ce parking sont-elles ventilées en fonction des affectations et de la partie dite publique ? N'est-ce pas contradictoire avec la volonté de faire du Pentagone un espace apaisé ? Y a-t-il, comme le soupçonnent les riverains, un accord en vue de vider la place du Sablon de ses voitures ? Christian Ceux, alors échevin de l'Urbanisme à la Ville de Bruxelles, avait fait cette promesse en 2006. Comment entendez-vous, le cas échéant, lier ces deux intentions ?

Comment le demandeur justifie-t-il le recours à la démolition-reconstruction des immeubles de la rue Lebeau alors qu'urban.brussels et vous-même plaidez la modération en matière de démolition et de production de déchets de construction, comme le plan national énergie-climat nous le recommande ?

Comment le demandeur justifie-t-il les gabarits du côté de la place de la Justice ? Comment les perspectives urbaines sont-elles prises en compte ?

Vous aviez annoncé une charte de bonnes pratiques avec les promoteurs. Cet outil serait certainement utile dans ce type de dossier. Qu'en est-il ?

Quand aura lieu l'enquête publique ? Nous le savons maintenant : la commission de concertation aura lieu demain. Nous aurons donc le plaisir de lire des articles de presse sur ce sujet.

Waarom hebt u aanvaard dat het aantal woningen in het project wordt teruggeschroefd, terwijl dat de meest nuttige meerwaarde voor de stad is? Waarom ging u akkoord met de hotelfunctie? Heeft een sociaal-economische studie die behoefte bevestigd?

Waarom moet het gebouw aan de Lebeaustraat worden afgebroken? Ik vrees dat dat enkel gebeurt om er een bovenmaatse parking te kunnen aanleggen.

Hoeveel openbare en privéparkeerplaatsen zal de parking tellen? Zijn die parkeerplaatsen niet in tegenspraak met de wens om de Vijfhoek in een autoluwe wijk te veranderen? Is er een akkoord over het autovrij maken van de Zavel?

Hoe rechtvaardigt de aanvrager de afbraak en heropbouw? Beveelt urban.brussels niet aan om zo weinig mogelijk gebouwen af te breken en zo weinig mogelijk bouwafval te produceren, conform het Nationaal Energie- en Klimaatplan?

Hoe rechtvaardigt de aanvrager de afmetingen aan de kant van het Gerechtsplein? Hoe wordt rekening gehouden met de stedelijke perspectieven?

Hoever staat het handvest van goede praktijken?

Wanneer zal het openbaar onderzoek plaatsvinden?

1155 **Mme Marie Nagy (DéFI)**.- Je rejoins les constats de mesdames Fremault et Pauthier. Ce projet est problématique à bien des égards. Il est surprenant qu'après le retrait de la demande de permis et ce qui avait été dit en commission de concertation, on se retrouve avec un projet certes modifié et pour partie amélioré - vu la sauvegarde de l'immeuble de front au Sablon -, mais dont de nombreux aspects restent questionnables.

Le maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale reconnaît dans son avis qu'il y a un problème de programme, mais ne le corrige pas. Quel est alors le rôle de la réglementation ? Si la programmation et la densité ne correspondent pas aux caractéristiques du terrain, pourquoi persiste-t-on à vouloir y bâtir 18.000 m² de bureaux ? Pour rappel, dans le Sablon, la tour Stevens - érigée là où se trouvait la Maison du peuple de Victor Horta, une grande destruction du patrimoine bruxellois - offre déjà 20.000 m².

Outre ces 18.000 m² de bureaux, un apparthôtel de 150 chambres est prévu, aucun équipement et seulement 65 logements, soit 20 % du programme. Au niveau de la densité, ce projet passe d'un rapport plancher/sol (P/S) de 6 à 5,3. La grande révolution se résume-t-elle à cela ? Rappelons que, dans le quartier - pourtant l'un des plus denses de Bruxelles, comme tout le centre historique -, le P/S moyen est de 2,6.

1157 Parlons du respect du patrimoine. Nous sommes au Sablon, un quartier qui doit sa forte attractivité à une architecture bien mise en valeur, même si - je le reconnais - la voiture y occupe une trop grande place. Néanmoins, l'objectif de réduire le nombre de places de parking mérite-t-il une promotion immobilière d'une telle ampleur ?

Pour ce qui est de la hauteur, soulignons que cette façade remarquable, qui épouse la courbe de la rue Lebeau, est déjà plus haute que le reste du quartier. Pourquoi la rehausser encore davantage ? En face se trouve un immeuble Horta, rénové par une fondation et bien mis en valeur. C'est interpelant !

Sur le plan environnemental, le projet est également problématique. On construit sur l'ensemble de la parcelle et on aménage un jardin, mais sur une dalle pour permettre la création de places de parking. Il faudrait plutôt dégager l'îlot, utiliser ce qui existe et élaborer un plan intelligent en matière d'équipements, de commerces, de logements, etc., qui corresponde aux caractéristiques du quartier, lequel pourrait ainsi être valorisé.

1159 Venons-en à la question de la mobilité. Le projet prévoit 190 places de stationnement, l'étude d'incidences n'était donc pas nécessaire. Soit. Le bureau d'études Aries nous indique que les besoins pour les occupants des 18.000 m² de bureaux s'élèveraient à environ 163 à 122 places. Selon le rapport d'incidences, il resterait donc environ 33 places pour dégager l'ensemble du parking du Sablon.

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) *(in het Frans).- Het oorspronkelijke project werd deels verbeterd, maar veel aspecten blijven problematisch.*

De Brusselse bouwmeester erkent in zijn advies dat er een probleem met het programma en de dichtheid is, maar corrigeert het niet. Waartoe dient dan de regelgeving?

Er is 18.000 m² kantoorruimte gepland, terwijl de Stevenstoren aan de Zavel al 20.000 m² kantoorruimte en een apparthotel met 150 kamers biedt. Daarentegen omvat het project geen enkele voorziening en slechts 65 appartementen.

Qua dichtheid gaat de vloer/terreinverhouding van 6 naar 5,3, maar dat is nog altijd veel hoger dan het gemiddelde van 2,6 in de rest van de wijk.

En dan is er nog het gebrek aan respect voor het erfgoed. De Zavelwijk dankt haar aantrekkingskracht aan haar goed bewaarde architectuur. Het geplande vastgoedgedrocht is daar niet op zijn plaats.

De opmerkelijke hoekgevel is al hoger dan de rest van de wijk. Waarom moet die nog hoger worden? Op die manier wordt het contrast met het tegenoverliggende gebouw van Horta nog groter.

Ook vanuit milieuoogpunt is het project problematisch. Het hele perceel wordt bebouwd. Er komt wel een tuin, maar op een betonplaat om parkeerplaatsen te kunnen aanleggen. Het zou beter zijn om het binnenterrein zo groot mogelijk te maken, de bestaande gebouwen te gebruiken en een intelligent plan met voorzieningen, winkels en woningen te ontwikkelen dat in de wijk past.

Het project voorziet in 190 parkeerplaatsen. Volgens het studiebureau Aries zijn er voor 18.000 m² kantoorruimte ongeveer 122 tot 163 parkeerplaatsen nodig. Er zouden dus nog een dertigtal plaatsen overblijven om de parking van de Zavel vrij te maken.

Good Move wil het aantal particuliere auto's dat 's ochtends naar het stadscentrum komt en 's avonds weer vertrekt, verminderen. Bovendien zijn er nog heel wat lege plaatsen in de

Rappelons que des parkings non remplis se trouvent sous la place Poelaert et sous la place de la Justice.

Par ailleurs, le plan Good Move consiste à réduire l'arrivée dans le centre-ville des voitures individuelles qui viennent le matin au bureau et repartent le soir. Or, le parking proposé par Immobel relève de cette fonction. Comment l'accorder à une politique chère à la Région et à la Ville de Bruxelles ?

Enfin, dernier problème à épingler : le rôle du maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale et la procédure de construction de ces dossiers. Comme il l'a expliqué dans son avis, le maître-architecte s'est impliqué dès le départ dans ce projet. Il a également suivi tout le processus d'élaboration de ce nouveau projet dérogatoire, qu'il approuve, bien qu'il soit contraire aux choix en matière d'environnement et de mobilité de la Région.

Cet élément doit nous inviter à évaluer le rôle du maître-architecte, la fonction elle-même et ses implications. Nous ne pouvons pas accepter qu'une sorte de caution soit ainsi donnée à des projets qui ne conviennent pas à notre ville.

parkeergarages onder het Poelaertplein en het Gerechtsplein. Hoe past de parking van Immobel in dat beleid?

Het is tot slot onaanvaardbaar dat de Brusselse bouwmeester het nieuwe project heeft goedgekeurd, hoewel het in strijd is met de gewestelijke milieu- en mobiliteitskeuzes.

1161 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR)**.- Ce dossier me tient à cœur. J'ai eu l'occasion d'y travailler lorsque j'étais encore échevin. Par ailleurs, j'ai habité ce quartier pendant 21 ans et je suis encore administrateur de la fameuse association Quartier des Arts, qui a fait une très belle analyse du projet. Je vous encourage à la lire. J'ai été surpris par son ton particulièrement critique. Il est en effet rare que cette association prenne position aussi durement.

Cela étant, je me permettrai d'être ici le porte-parole de M. Weytsman, dont la question sur le sujet déposée il y a plusieurs mois n'a jamais pu être prise en compte.

Début 2021, le projet très critiqué de démolition-reconstruction rue Lebeau et rue de la Paille avait été recalé par la Cour constitutionnelle. Nous nous en réjouissions, de même que les comités d'habitants et amoureux du patrimoine. Après un travail de longue haleine, les habitants se sentaient enfin entendus. Pour rappeler l'importance et la crédibilité des critiques de l'époque, la Commission royale des monuments et des sites (CRMS) se disait « fermement défavorable à la démolition envisagée qui ferait disparaître un ensemble cohérent qui bénéficie d'une implantation dans un site urbain majeur et qui constitue un témoin de l'importance que l'on a donné au secteur de la communication dès la fin du 19e siècle et dans ses développements ensuite ».

Un an après, le 11 février 2022, le promoteur immobilier introduisait une nouvelle demande de permis d'urbanisme, dans laquelle il revoyait sa copie. À la stupéfaction des comités d'habitants, cette demande prévoit toujours de démolir et de reconstruire avec beaucoup plus de niveaux les immeubles de la place de la Justice et de la rue Lebeau. Nous accueillons toutefois positivement le fait que le promoteur ait renoncé à démolir les

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) *(in het Frans).- Begin 2021 verwierp het Grondwettelijk Hof het afbraak- en heropbouwproject in de Lebeau- en de Strostraat. De buurtbewoners en erfgoeddeskundigen waren daar heel blij mee. Ze voelden zich eindelijk gehoord. De Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen was sterk tegen de voorgestelde sloop gekant, omdat die een coherent geheel zou vernietigen op een belangrijke stedelijke locatie.*

In februari 2022 diende de projectontwikkelaar een nieuwe bouwaanvraag in, maar tot verbazing van de wijkcomités voorziet die aanvraag nog steeds in de afbraak van de gebouwen aan het Gerechtsplein en de Lebeaustraat en de heropbouw met veel meer verdiepingen.

immeubles de 1895, 1947 et 1954 de la rue de la Paille, dont l'ex-magasin Taschen, situé sur le coin.

1163 Leurs craintes concernant la place de la Justice touchent principalement à la hauteur de la nouvelle tour, ainsi qu'à l'affectation d'apparthôtel. Les quatorze étages auraient un effet écrasant et plongeraient la place de la Justice dans l'ombre.

Concernant la démolition et la reconstruction des immeubles de la rue Lebeau, l'argument avancé est que les nouveaux immeubles écraseraient l'alignement des dix-huit maisons de la fin du 19e siècle et du début du 20e siècle situées du côté impair de la rue.

Les problèmes sont donc clairement identifiés, il s'agit des gabarits.

En mars dernier, vous disiez au Parlement : « Personnellement, le projet du groupe Immobel ne me pose pas de problème dans la mesure où il peut se justifier dans le cadre du réaménagement du lieu. Il va de soi que nous allons analyser et écouter les remarques. Nous devons encore procéder à l'analyse en détail de la dernière demande. C'est devenu un autre projet que nous allons analyser, notamment pour vérifier si les balises que nous avions posées ont été respectées. Il y aura bien évidemment une nouvelle enquête publique et une commission de concertation sera organisée. »

Cette fameuse commission de concertation se tiendra donc demain, le 4 octobre.

Où en êtes-vous dans l'analyse de la demande de permis ? Dans quelle mesure vous concertez-vous avec toutes les parties prenantes afin de décider si vous octroyez le permis ? Avez-vous répondu aux sollicitations des comités ou établi un dialogue avec eux ? Je souhaite que la concertation soit exemplaire dans le cadre de ce dossier comme dans tous les autres.

Le nouvel avis de la CRMS est-il sorti ? Est-il défavorable au projet ? Dans quelle mesure vous baserez-vous sur ses conclusions ?

Disposez-vous déjà d'un calendrier clairement établi des prochaines étapes du dossier, après la tenue de la commission de concertation ? Pour quand peut-on espérer une décision à la suite de l'analyse de la demande de permis ?

Quelles sont les balises à respecter par le promoteur, dont vous parliez en mars dernier ?

1165 **Mme Françoise De Smedt (PTB)**.- Il est clair qu'à la suite de la mobilisation des habitants du quartier et des nombreuses critiques exprimées, le promoteur Immobel a dû revoir sa copie. Cependant, le projet n'est toujours pas en adéquation avec les besoins des riverains et les exigences environnementales. Il rencontre encore d'importantes critiques.

De wijkcomités zijn vooral bevreesd dat de hoge nieuwe toren op het Gerechtsplein een schaduw over het hele plein zal werpen. Daarnaast zouden de nieuwe gebouwen in de Lebeaustraat de huizen uit de 19e en 20e eeuw aan de overkant van de straat volledig overheersen.

In maart zei u dat u de aanvraag nog in detail moest analyseren en dat er uiteraard een nieuw openbaar onderzoek en een nieuwe overlegcommissie zouden komen.

Hoever bent u met de analyse van de vergunningsaanvraag? Hebt u overleg met alle belanghebbenden gepleegd? Hebt u gereageerd op de verzoeken van de wijkcomités of een dialoog met hen op gang gebracht?

Heeft de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen al haar nieuw advies uitgebracht? Is dat ongunstig? In hoeverre baseert u zich op de conclusies ervan?

De overlegcommissie vindt morgen plaats. Is er al een duidelijk tijdschema voor de volgende stappen? Wanneer kunnen we een beslissing verwachten?

In maart zei u dat de vastgoedontwikkelaar bepaalde richtlijnen moet naleven. Over welke richtlijnen gaat het?

Mevrouw Françoise De Smedt (PTB) *(in het Frans).- Na de mobilisatie van de buurtbewoners heeft Immobel zijn project herzien, maar het is nog steeds niet in overeenstemming met de behoeften van de bevolking en de milieueisen.*

De afmetingen zijn nog steeds te groot, vooral de toren van veertien verdiepingen. Er is nog altijd te veel kantoorruimte gepland, aangezien in Brussel 1 miljoen vierkante meter

Les gabarits restent trop volumineux, notamment la tour de quatorze étages. Le nombre de bureaux prévu est encore trop élevé, alors qu'un million de mètres carrés de bureaux restent vides dans notre Région, même si une tournante s'effectue. En revanche, le nombre de logements diminue, alors que nous avons besoin de tous les espaces disponibles pour régler la crise du logement et que les pouvoirs publics devraient en faire une priorité. Il faudrait assurer une mixité dans tous les projets et offrir une garantie de créer des logements abordables. Vous savez en effet très bien que de nombreuses familles n'arrivent plus à payer leur loyer.

Avez-vous prévu de revoir ce projet dans son ensemble ? Si oui, de quelle manière ? Allez-vous garantir une mixité de logements ?

kantoorruimte leegstaat. Daarentegen neemt het aantal wooneenheden af, terwijl we in een wooncrisis zitten.

Bent u van plan het project in zijn geheel te herzien? Zult u een mix van woningen garanderen?

1167 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État**.- La commission de concertation aura lieu demain. Il est vrai que nous sommes intervenus dans le dossier par le passé. Des balises ont été fixées au promoteur qui, sur cette base, a retravaillé son projet. Je ne veux cependant pas m'avancer sur l'analyse qui sera faite lors de la commission de concertation de demain. Cette dernière rendra ensuite un avis qui sera soit négatif, soit positif, soit positif sous condition.

Sans anticiper l'analyse du dossier, on peut s'attendre à ce que des conditions soient posées. Le promoteur disposera alors d'un certain délai pour adapter lui-même les plans, ou urban.brussels pourra imposer des modifications en vertu de l’article 191 du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat). Je n'en ai pas encore décidé, en collaboration avec les fonctionnaires d'urban.brussels. Sur le fond de l'affaire, il ne serait pas de bon ton de me prononcer à la veille de la commission de concertation.

Concernant le parking, les chiffres ne sont pas tout à fait exacts. Il comporte au total 190 places, dont 60 sont privatisées (36 pour le logement et 24 pour le bureau) et 130 sont mutualisées (avec, parmi ces dernières, un maximum de 55 abonnements à destination des bureaux, mais sans caractère exclusif). En réalité, le parking est donc public pour 130 places. À cela s'ajoute le parking situé à côté.

Le rapport d’incidences analyse en détail l’adéquation de cette offre à la demande existante et projetée, en tenant compte des implantations d’autres parkings publics à proximité et en prenant le parti d’une politique de mobilité volontariste, où la part modale de la voiture est largement inférieure aux statistiques régionales actuelles, tant pour les logements que pour les bureaux. Cela va donc bien dans le sens d’un apaisement de la mobilité.

De heer Pascal Smet, staatssecretaris *(in het Frans).- Wij hebben in het verleden al richtlijnen voor de projectontwikkelaar opgesteld, die op basis daarvan zijn project heeft herwerkt.*

Ik wil niet vooruitlopen op de analyse die morgen in de overlegcommissie zal worden gemaakt, maar het valt te verwachten dat er voorwaarden zullen worden gesteld.

De cijfers met betrekking tot de parking zijn niet helemaal correct. De parking telt 190 plaatsen, waarvan 36 privéplaatsen voor de woningen, 24 privéplaatsen voor de kantoren en 130 openbare plaatsen.

In het effectenrapport wordt geanalyseerd of het aanbod afgestemd is op de bestaande en verwachte vraag en daarbij wordt rekening gehouden met de andere openbare parkings in de omgeving en een proactief mobiliteitsbeleid, waarbij het modale aandeel van de auto veel lager ligt dan vandaag. Dat is dus een stap in de goede richting om de mobiliteit af te remmen.

1169 Madame Nagy, je ne trouve pas que ce parking aille à l'encontre du plan Good Move. Je tiens à rappeler que j'ai créé ce plan pendant deux ans avec les communes, les associations, etc. Certaines ont d'ailleurs tendance à l'oublier et leurs réactions m'inquiètent, car elles remettent en cause toute la philosophie du plan.

Mevrouw Nagy, de parking is niet in strijd met Good Move. Good Move heeft niet tot doel om van Brussel een autovrije stad te maken. Er zijn momenteel echter te veel auto's op de Zavel en in de Lebeaustraat en de Stevensstraat. De verbinding tussen de beneden- en de bovenstad zou op termijn autovrij moeten worden. De afschaffing van parkeerplaatsen is dus een belangrijke eerste stap.

Le plan Good Move n'a jamais visé la suppression des voitures. Je ne veux pas que Bruxelles devienne une ville sans voitures, mais bien sans trafic de transit. Nous savons tous que la place du Sablon doit être apaisée. À part devant les magasins, on ne devrait plus y voir de voitures stationnées. Dans les rues Stevens et Lebeau, sur le rond-point et sur la place du Sablon, il y a beaucoup trop de voitures. La connexion entre le haut et le bas de la ville devrait être piétonne. La suppression de nombreuses places de stationnement est donc un préalable indispensable.

1171 Depuis l'époque où Christian Ceux et moi-même siégions comme échevins au collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Bruxelles - lui en tant qu'échevin effectif et moi en tant qu'échevin faisant fonction -, tous les habitants et usagers de ce quartier ont toujours réclamé une solution alternative, c'est-à-dire un parking souterrain sous la place du Sablon.

Cela s'est avéré impossible à cause de la présence d'un cimetière auquel personne ne voulait toucher.

1171 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR)**.- Ce n'était pas un cimetière, mais le marché aux chevaux.

1171 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État**.- Je connais très bien le dossier. Une option a également été envisagée, puis abandonnée, du côté de la place Poelaert.

À terme, la place du Sablon, les rues Joseph Stevens et Lebeau, et même un rayon plus large devraient être interdits aux voitures. Pour y parvenir, il faut que les habitants du Brabant wallon, qui ne peuvent pas venir à vélo ou en transports en commun jusqu'à la place du Sablon pour y manger en soirée, puissent continuer à utiliser leur voiture.

C'est un grand défi pour notre Région que les habitants du Brabant wallon continuent à venir à Bruxelles. Cela justifierait la création d'un parking dans cette zone qui, en outre, améliorerait considérablement l'habitat et la convivialité du quartier.

Vous l'avez compris, je ne suis pas contre le parking réduit à 190 places, d'autant qu'il s'agit d'un parking public où 130 places sont mutualisées. Il ne va par conséquent pas à l'encontre du plan Good Move.

1179 Nous avons attiré l'attention du promoteur sur les questions de la densité, de la démolition, de l'opportunité de l'apparthôtel, etc. Ce dernier a tenu compte de nos balises en la matière. Une enquête publique est désormais en cours. J'analyserai les différentes réactions et nous suivrons les propositions raisonnables.

Dans le monde de l'urbanisme, un nouveau concept a désormais remplacé le « not in my backyard » (surtout pas près de chez moi, nimby) : le « build absolutely nothing anywhere near anything » (ne construire absolument rien, nulle part, à proximité de rien, banana). Nous pouvons débattre du gabarit, mais je ne suis pas d'accord pour dire qu'il ne faut pas construire. Quant au bâtiment, je l'ai visité et il est compliqué à réaménager.

De inwoners en bezoekers van de wijk vragen al lang een ondergrondse parking onder de Zavel, maar dat bleek onmogelijk door de aanwezigheid van een begraafplaats.

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) *(in het Frans).- Het was geen begraafplaats, maar een paardenmarkt.*

De heer Pascal Smet, staatssecretaris *(in het Frans).- Er werd voorts een alternatief overwogen in de omgeving van het Poelaertplein, maar dat is nadien verworpen.*

Op termijn zouden de Zavel, de Stevensstraat en Lebeaustraat en zelfs straten in een grotere straal daarrond moeten worden afgesloten voor auto's. We moeten er echter wel voor zorgen dat inwoners uit Waals-Brabant met de auto tot aan de Zavel geraken, wat een nieuwe parking rechtvaardigt.

Het stoort mij dus niet dat de parking nog maar 190 plaatsen zal tellen, aangezien 130 ervan openbaar worden.

Wij hebben de projectontwikkelaar gewezen op bepaalde kwesties en hij heeft rekening gehouden met onze richtlijnen. Er loopt nu een openbaar onderzoek. We zullen de verschillende reacties analyseren en de redelijke voorstellen volgen. De afmetingen kunnen zeker nog worden besproken, maar een afbraak-heropbouw lijkt mij onvermijdelijk, aangezien het moeilijk is om de oude telefooncentrale anders in te richten, door de vele verspringende niveaus.

N'oublions pas qu'il s'agit d'une centrale téléphonique et que les niveaux y sont décalés.

1181 Après analyse des éléments du dossier avec urban.brussels, la Ville de Bruxelles et le maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale, nous verrons dans quel sens aller, si le promoteur veut adapter les plans lui-même, ou si nous allons imposer des conditions via l'article 191. La question n'est pas encore tranchée.

Nous attendrons l'avis de la commission de concertation avant de nous décider.

Le dossier étant en cours de traitement, je ne peux pas vous en dire plus et je ne souhaite pas me prononcer sur la pertinence de certaines interventions.

Na het advies van de overlegcommissie zullen we samen met urban.brussels, Brussel-Stad en de bouwmeester bekijken of de projectontwikkelaar de plannen zelf wil aanpassen of dat we voorwaarden opleggen via artikel 191 van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening.

1183 **Mme Céline Fremault (Les Engagés)**.- Les interventions de mes collègues, tant de la majorité que de l'opposition, confirment qu'un problème majeur persiste et que la concertation laisse à désirer.

Demain constitue une étape importante dans ce dossier. Au stade actuel, nous avons deux certitudes. Premièrement, le dossier va encore devoir évoluer. Deuxièmement, il fera encore l'objet de nombreuses questions orales et écrites et interpellations au sein de cette assemblée.

Ce qui est aujourd'hui sur la table n'est pas adéquat et n'emporte en tout cas pas un avis unanime.

Monsieur le Secrétaire d'État, je constate un manque de conviction de votre part en tant que décideur public face à ce projet dont vous êtes responsable. Or, en règle générale, vous assumez fort bien vos responsabilités. Je note également le manque de conviction des habitants d'un quartier en pleine transformation.

La concertation est fondamentale et dans l'intérêt de tous : du promoteur, des pouvoirs publics et des habitants.

J'espère que nous y verrons tous plus clair d'ici quelques mois.

Mevrouw Céline Fremault (Les Engagés) *(in het Frans).- De discussie hier bevestigt dat er nog steeds een groot probleem is en dat het overleg te wensen overlaat.*

De overlegcommissie van morgen is een belangrijke stap. Het is duidelijk dat het dossier nog verder moet evolueren, want er bestaat geen unanimiteit over wat er vandaag op tafel ligt.

Overleg is fundamenteel en in eenieders belang: de projectontwikkelaar, de overheid en de omwonenden. Ik hoop dat we over enkele maanden meer duidelijkheid hebben.

1187 Personne n'a dit que ce projet était simple. Vous avez relevé que ce sont d'anciens bureaux de téléphonie - tout le monde sait que Proximus les a occupés - et que la complexité du projet est notamment liée à l'architecture des bâtiments et à leurs multiples entrées, à la question de la place de la Justice, et à la question fondamentale du parking. En outre, les exigences du plan de Good Move se sont ajoutées à cette configuration.

Il est important d'avoir une vision harmonieuse du projet. Le mot harmonie est empreint de beaucoup de douceur et d'intelligence et nous en avons bien besoin, dans ce dossier comme dans d'autres.

Niemand heeft gezegd dat het project eenvoudig was. Dat is onder meer te wijten aan de architectuur van de gebouwen, de kwestie van het Gerechtsplein en de parkeerproblematiek. Bovendien moet er rekening worden gehouden met Good Move.

Het is belangrijk om een harmonieuze visie voor het project uit te werken.

1189 **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)**.- Je vous remercie, Monsieur le Secrétaire d'État, de reconnaître la légitimité de la commission de

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) *(in het Frans).- Ik ben blij dat u de legitimiteit van de overlegcommissie erkent. In het licht*

concertation qui aura lieu demain et de refuser de vous prononcer sur ce dossier. C'est bien normal, puisque la démocratie urbaine doit débattre de cette nouvelle mouture du projet. Ce projet est malheureusement entré dans une spirale de légitimation induite par le maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale. L'encommissionnement n'a jamais prémuni de la complaisance, au contraire !

Premièrement, tout le monde conteste le parti pris de la démolition-reconstruction de l'immeuble et de cet ensemble. C'est aussi la position qui a été adoptée il y a plusieurs mois déjà par votre administration. Il faut arrêter de démolir et reconstruire quand ce n'est pas justifié et quand la qualité de la construction des bâtiments est bonne, ce qui est le cas ici. En tout cas, l'immeuble situé rue Lebeau, faisant l'angle avec la place du Sablon, est de bonne qualité, a une profondeur raisonnable et est sain. Il est, en outre, bien mieux inséré dans la rue que celui proposé dans le nouveau projet. Enfin, dans le rapport d'incidences, le bureau d'études reconnaît lui-même que le coût écologique d'une rénovation est deux fois moindre que celui d'une démolition-reconstruction.

Deuxièmement, le programme reste complètement déséquilibré puisqu'il y a 50 % de bureau, 25 % d'hôtellerie, 20 % de logement et 5 % de commerce. L'opérateur de cet hôtel est plutôt actif dans la location de meublés. Ce type d'affectation permet de déroger au titre 2 du règlement régional d'urbanisme pour à peu près tout : pas de caves, pas de locaux pour les vélos, etc. Contrairement à ce qui est dit, il n'y a par ailleurs pas d'animation sur la rue, parce que le plan prévoit seulement deux ascenseurs à front de rue. De plus, le gabarit est totalement excessif.

van stedelijke democratie moeten de betrokkenen de kans krijgen om zich over het nieuwe project uit te spreken.

Zo betwist iedereen de geplande afbraak en heropbouw. Dat is ook het standpunt van uw administratie. We moeten stoppen met slopen en herbouwen, als dat niet gerechtvaardigd is en de gebouwen nog in goede staat zijn, wat hier het geval is. Het studiebureau erkent overigens zelf in het effectenrapport dat de milieukosten van een renovatie maar de helft bedragen van een afbraak en heropbouw.

Voorts is het programma nog steeds niet evenwichtig, met 50% kantoren, 25% hotelkamers, 20% woningen en 5% winkels. Door die hotelfunctie kan worden afgeweken van de stedenbouwkundige voorschriften met betrekking tot onder andere de kelders en de fietsenstalling. Bovendien is er geen verbinding met de straat, want er komen maar twee liften aan de straatkant. Tot slot is de omvang van het gebouw volstrekt buitensporig.

1191 Alors que ce dossier relève de questions patrimoniales, architecturales et urbanistiques, je m'étonne qu'il suscite plus de discussions sur le parking. Certes, ce parking est grand et l'on perçoit la volonté et l'objectif communs de vider la place du Sablon et ses alentours des voitures.

Toutefois, je rappelle que chaque jour, 500 places restent vides dans les parkings de la place Poelaert et de l'Albertine, et plus encore si l'on compte les places vides dans les parkings plus proches de la gare Centrale. Autrement dit : on peut vider la place du Sablon. Soutenons donc cette idée sans complaisance !

Parlons plutôt d'architecture et d'urbanisme. Remettons ce dossier à plat, on ne s'en sortira pas avec l'article 191 du Cobat, dont la légitimité est trop faible.

Hoewel het dossier betrekking heeft op erfgoed, architectuur en stedenbouw, gaat de discussie tot mijn verbazing vooral over de parking.

Er is de gemeenschappelijke wens om de Zavel autoluw te maken. Dat zou totaal geen probleem mogen zijn, aangezien er elke dag 500 plaatsen leeg blijven in de parkings onder het Poelaertplein en het Albertinaplein en er ook nog tal van lege plaatsen zijn in de parkings dichter bij het Centraal Station.

Laten we ons dus opnieuw focussen op de architecturale en stedenbouwkundige elementen.

1193 **Mme Marie Nagy (DéFI)**.- Je comprends la difficulté de s'exprimer sur ce projet, mais il démontre une forme de traitement de faveur que je ne comprends pas. En effet, la Région exige beaucoup d'autres demandeurs, par exemple de réutiliser les bâtiments existants, ce qui est une bonne chose. Or, dans ce cas-ci, on permet la démolition.

Des règlements existent et des densités doivent être respectées. La densité, c'est de l'argent. Construire sur un rapport plancher/sol de 6, cela ne représente pas la même superficie en mètres

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) *(in het Frans).- Ik begrijp niet waarom het project een voorkeursbehandeling krijgt. Het gewest eist van andere aanvragers dat ze de bestaande gebouwen hergebruiken, maar in dit geval is sloop toegestaan. In andere projecten wordt er rekening gehouden met de dichtheid, de hoogte, het erfgoed en het uitzicht, maar hier niet. Over het algemeen moeten aanvragers een deel van het perceel vrijmaken, maar hier mag het volledige perceel worden volgebouwd.*

carrés que sur un rapport plancher/sol de 2,6. Dans d'autres projets, on tient compte des gabarits des hautes tours, du patrimoine, du règlement régional d'urbanisme (RRU), des vues, etc. Ici, non. En général, on exige des demandeurs qu'ils dégagent une partie de la parcelle pour respecter le RRU et les divers règlements. Dans le cas qui nous occupe, une construction sur l'ensemble de la parcelle est autorisée.

Monsieur le Secrétaire d'État, si vous souhaitez que des personnes du Brabant wallon viennent fréquenter la place du Sablon - au profit des commerces et de l'horeca -, les projets doivent être qualitatifs. Et ce ne sont pas 18.000 ou 20.000 mètres carrés de bureaux qui rendent le quartier attractif.

Als u wilt dat mensen uit Waals-Brabant naar de Zavel blijven komen, moet de projecten kwalitatief zijn.

1195 Je partage tout à fait votre objectif quant au parking, mais il existe d'autres solutions que d'autoriser la destruction de l'âme d'un quartier, la mise en péril d'un périmètre patrimonial et le saccage environnemental de cet îlot au nom de 130 places de parking dont le rapport d'incidences nous indique qu'elles ne seront pas destinées au public.

Il faut donc trouver d'autres solutions. J'espère que la Région va se ressaisir et, dans ce projet, appliquer à Immobel les mêmes règles qu'aux autres demandeurs. Sinon, la réglementation n'a pas de sens. Tout ne peut être permis parce qu'à un endroit, on veut 130 places de parking, qu'on n'est d'ailleurs pas sûr d'avoir ! C'est un gros enjeu pour le futur de notre ville et la Région doit en tenir compte.

De ziel van de wijk mag bovendien niet worden vernietigd in naam van 130 parkeerplaatsen, die volgens het effectenrapport niet door het publiek zullen worden gebruikt. Ik hoop dat het gewest zich zal herpakken en aan Immobel dezelfde regels zal opleggen als aan iedereen. Zo niet heeft de regelgeving maar weinig zin.

1197 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR)**.- Les éléments qui m'inquiètent le plus sont le gabarit et l'atteinte au patrimoine, surtout architectural. La plupart des groupes politiques, dont le MR, sont opposés à une destruction totale. La façade la plus intéressante est incontestablement celle de la rue de la Paille, et c'est donc celle-là qui doit être la mieux préservée.

J'espère que vous accorderez une attention particulière à l'animation de la rue Lebeau. J'entends par là la réouverture d'une série de vitrines pour rompre la discontinuité du tissu commercial dans cette descente vers la ville.

Le processus établi avec le maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale pose question et j'espère que le cas qui nous occupe permettra de l'améliorer. En l'occurrence, les lignes directrices fixées n'ont pas été suivies et nous en sommes au moins au troisième projet !

Contrairement à d'autres, j'estime qu'un parking de petite ou moyenne taille est un moindre mal pour éviter que des automobilistes n'accaparent les places des riverains. Ici également, j'espère que nous pourrons collaborer en bonne intelligence pour trouver le juste équilibre.

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) *(in het Frans).- De omvang van het project en de schade aan het erfgoed baren mij de meeste zorgen. Voorts hoop ik dat er opnieuw winkels in de Lebeaustraat zullen worden geopend.*

Ook de rol van de bouwmeester moet worden herbekeken. De projectontwikkelaar heeft de richtlijnen niet gevolgd en ondertussen al een derde versie voorgesteld.

In tegenstelling tot anderen denk ik dat een kleine of middelgrote parking een oplossing kan zijn om te voorkomen dat automobilisten de plaatsen van buurtbewoners innemen. Hopelijk kunnen we samen het juiste evenwicht vinden.

1199 **Mme Françoise De Smedt (PTB)**.- Monsieur le Secrétaire d'État, la conclusion de nos discussions est que le projet doit être revu.

Mevrouw Françoise De Smedt (PTB) *(in het Frans).- Het project moet duidelijk worden herzien. Wij vragen u om uw verantwoordelijkheid te nemen en het algemeen belang te verdedigen.*

Vous êtes ici pour défendre l'intérêt général sur les plans social et environnemental.

(Remarques de M. Pascal Smet)

Or nous avons l'impression que c'est la société Immobel qui décide. Nous vous demandons de jouer votre rôle et de défendre l'intérêt général.

- Les incidents sont clos.

1205 **DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

1205 **à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,**

1205 **concernant le retard accumulé dans la réforme des charges d'urbanisme.**

1207 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)**.- Force est de constater que la grande majorité des réformes annoncées dans la déclaration de politique générale en matière d'urbanisme n'ont pas encore vu le jour et que certaines ne seront manifestement pas réalisées avant les élections de 2024. Parmi ces réformes figure la révision de la réglementation relative aux charges d'urbanisme.

Pour rappel, cette matière est réglée par l'article 100 du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat) et par l'arrêté du gouvernement bruxellois du 26 septembre 2013 relatif aux charges d'urbanisme, qui fixe le montant des charges d'urbanisme obligatoires en fonction de l'ampleur du projet soumis à permis et détermine les travaux qui sont toujours exonérés de charges.

Lorsqu'en vertu de cet arrêté, une demande de permis n'est ni soumise à des charges obligatoires ni exonérée de charges, les autorités communales ou régionales conservent actuellement la possibilité d'assortir l'octroi du permis de charges « facultatives ».

La déclaration de politique générale prévoit :

- que cet arrêté devra être révisé pour « privilégier la création de logements publics et sociaux » lorsque le fait générateur de charges est le logement ;

- que les charges d'urbanisme devront être obligatoirement consacrées à la création de logements sociaux dans les communes où la part de logements sociaux est inférieure à l'objectif de 15 % et dans lesquelles les indices socioéconomiques sont plus élevés que la moyenne régionale ;

(Opmerkingen van staatssecretaris Smet)

- De incidenten zijn gesloten.

VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de opgelopen vertraging bij de hervorming van de stedenbouwkundige lasten.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) *(in het Frans).- De stedenbouwkundige lasten zijn geregeld in artikel 100 van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening (BWRO) en het regeringsbesluit van 26 september 2013 dat de bedragen vastlegt en bepaalt welke werken worden vrijgesteld.*

Als er geen stedenbouwkundige lasten aan de aanvraag van een vergunning verbonden zijn en ook geen ontheffing geldt, behouden de gemeenten of het gewest de mogelijkheid om facultatieve lasten op te leggen.

Volgens de algemene beleidsverklaring moest dat besluit worden herzien om de bouw van openbare en sociale woningen te stimuleren. De stedenbouwkundige lasten zouden moeten slaan op de bouw van sociale woningen in gemeenten met minder dan 15% sociale woningen, waar de sociaal-economische indicatoren hoger zijn dan het gewestelijk gemiddeld. Daarnaast zou er een progressief systeem van toepassing moeten worden gemaakt naar gelang van de dichtheid en de locatie van het project en zou het register van stedenbouwkundige lasten tegen eind 2019 openbaar moeten zijn gemaakt.

Hoe zit het met de herziening van het besluit van 2013?

- qu'un mécanisme de progressivité devra être introduit en cas de modification réglementaire visant à augmenter la densité ou sur la base de la localisation du projet, permettant par là de différencier territorialement le montant et l'exécution des charges ;

- enfin, que le registre des charges d'urbanisme prévu par le Cobat sera rendu public avant la fin 2020.

Où en est le projet de révision de l'arrêté de 2013 ? Les analyses préliminaires se sont-elles bien closes au printemps 2022 comme vous nous l'aviez assuré ? Dans l'affirmative, pourriez-vous nous les détailler ?

1209 Quand peut-on s'attendre à ce que le projet passe en première lecture au niveau du gouvernement ? Ensuite, dans la mesure où l'instauration d'un mécanisme de progressivité des charges reposant sur la densité autorisée ou sur la localisation du projet devait impliquer une révision du Cobat, un travail sur le sujet est-il effectué dans le cadre de l'actuelle évaluation de ce code ?

Par ailleurs, si le registre des charges d'urbanisme a bien été intégré au portail openpermits.brussels à la fin de l'année 2020, ce document ne fournit que le montant des charges, sans aucune autre information sur la nature des actes imposés. Or, la déclaration de politique générale mentionne un objectif de transparence à travers la publication de ce registre. Estimez-vous réellement que l'objectif soit atteint dans ce contexte ?

De manière générale, ne m'étant pas encore exprimé sur le sujet en commission depuis le début de cette législature, je souhaitais préciser que je ne partage pas la vision défendue par mes collègues de la majorité, dont certains semblent vouloir affecter les charges d'urbanisme presque exclusivement à la création de logements sociaux.

Je rappelle que la philosophie des charges d'urbanisme, notamment consacrée par la jurisprudence, repose sur le principe suivant : le demandeur de permis pour un projet d'envergure s'engage à « participer aux externalités engendrées par son projet » en finançant les coûts en infrastructures qui sont générés. Ce système permet ainsi, aux autorités tant communales que régionales, de développer des espaces publics ou des espaces verts de qualité ou de créer un certain nombre d'équipements, tels que des crèches ou des infrastructures sportives.

Or, vouloir supprimer ce système pour l'orienter principalement vers la construction de logements sociaux risquerait dans de nombreux cas d'aboutir à une configuration urbaine dans laquelle plusieurs blocs de logements se retrouveraient mal connectés entre eux, entourés d'un espace public de piètre qualité ou avec un manque criant d'infrastructures permettant de répondre à l'augmentation de la densité générée par le projet.

Si nous convenons tous que l'accès à un logement accessible doit constituer une des priorités de notre Région, la réalisation d'espaces publics, d'espaces verts et d'équipements sociaux et éducationnels constituent tout autant des impératifs pour

Wanneer zal het ontwerp in eerste lezing worden goedgekeurd? Wordt tijdens de evaluatie van het wetboek bekeken hoe we de stedenbouwkundige lasten kunnen laten oplopen volgens de toegestane dichtheid of de locatie van het project?

Het register met de stedenbouwkundige lasten is eind 2020 aan openpermits.brussels toegevoegd, maar behalve het bedrag van de lasten wordt er geen informatie gegeven. Vindt u dat de beloofde transparantie daarmee is bereikt?

Ik ben het niet eens met de meerderheidscollega's die de stedenbouwkundige lasten volledig aan de bouw van sociale woningen wil besteden. De filosofie achter de stedenbouwkundige lasten is immers dat aanvragers van vergunningen voor een omvangrijk project bijdragen aan de externe kosten die hun project teweegbrengt. Als we de stedenbouwkundige lasten voortaan gebruiken om sociale woningen te bouwen, lopen we het risico dat bijvoorbeeld openbare voorzieningen achterblijven. Iedereen ziet betaalbaar wonen als een van de prioriteiten in het Brussels Gewest, maar de openbare ruimte, groenvoorzieningen, scholen en ontmoetingsruimtes zijn dat ook.

Hoe houdt de werkgroep die de hervorming in goede banen moet leiden, rekening met de initiële filosofie achter de stedenbouwkundige lasten?

Bruxelles. Il ne suffit pas de créer des logements pour donner aux personnes l'envie de demeurer ou de s'installer à Bruxelles ; encore faut-il que l'environnement de vie apparaisse comme suffisamment attrayant et fourni en équipements socioculturels.

Comment ces réflexions relatives à la philosophie initiale des charges d'urbanisme et au risque qu'il y aurait à les en éloigner sont-elles appréhendées par le groupe de travail chargé de mettre en œuvre cette réforme ?

1211 **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)**.- Durant la législature précédente déjà, les charges d'urbanisme étaient sans cesse invoquées comme outil permettant de produire des logements accessibles. Comme l'ont démontré certaines associations, force est de constater que la productivité de cet outil est très faible.

La déclaration de politique générale prévoit d'affecter en priorité les charges d'urbanisme aux logements situés dans les communes en déficit de logements à finalité publique, comme Uccle (5,33 %) et Etterbeek (7,53 %), où elles doivent servir de levier pour la production de logements sociaux. L'installation d'une grande ambassade dans une commune comme Etterbeek, par exemple, pourrait avoir des retombées intéressantes !

La préoccupation du groupe Ecolo n'est pas exclusivement la production de logements sociaux, mais nous souhaitons vous entendre préciser comment et, surtout, quand vous comptez améliorer le fonctionnement et la productivité des charges d'urbanisme, étant donné qu'il s'agit de l'un des engagements pris dans le cadre de la déclaration de politique régionale.

Lundi dernier, en réponse à une question sur les charges d'urbanisme du projet « Le Méandre » à Tour & Taxis, vous avez indiqué que les logements dus par Extensa dans le cadre du permis d'urbanisme arrivaient dix ans après la délivrance du permis. Nous avons donc un problème de concomitance, puisque, comme vous le savez, les permis prévoient une condition de concomitance de réalisation entre le projet qui fait l'objet du permis d'urbanisme et les charges d'urbanisme y afférentes. Voilà également un enjeu de la réforme de la circulaire : comment allez-vous lier la réalisation de cet engagement, quel que soit le type de charges (logements, équipements ou espaces publics) ?

1213 **Mme Françoise De Smedt (PTB)**.- Le groupe PTB souhaite également faire le point sur l'état de la réforme. Lors d'une précédente question sur le sujet, vous avez mentionné que l'objectif était de renforcer la socialisation des projets.

Par ailleurs, la réforme étant en cours, nous insistons pour que ce magnifique outil soit vraiment efficace afin de produire davantage de logements abordables en Région bruxelloise. Nous constatons malheureusement que, dans les faits, les charges d'urbanisme ne sont presque jamais utilisées pour ce faire.

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) *(in het Frans).- Al tijdens de vorige regeerperiode werden de stedenbouwkundige lasten voortdurend aangehaald als een instrument om betaalbare woningen te bouwen. Tot nu toe valt dat echter tegen.*

Volgens de algemene beleidsverklaring moeten de stedenbouwkundige lasten in de eerste plaats worden gebruikt om het tekort aan openbare woningen weg te werken en de bouw van sociale woningen stimuleren.

Hoe en wanneer wilt u de werking van de stedenbouwkundige lasten verbeteren?

Afgelopen maandag zei u nog dat de woningen die Extensa moet bouwen, pas tien jaar na de afgifte van de vergunning worden opgeleverd. Hoe wilt u bedrijven in de toekomst dwingen om aan de stedenbouwkundige lasten tegemoet te komen gelijktijdig met de uitvoering van de vergunde werken?

Mevrouw Françoise De Smedt (PTB) *(in het Frans).- Op een eerdere vraag over de stedenbouwkundige lasten antwoordde u dat het de bedoeling om projecten een socialere inslag te geven.*

Nu de hervorming vorm krijgt, willen we er nogmaals op hameren dat ze echt meer betaalbare woningen moet opleveren. Helaas zien we dat de stedenbouwkundige lasten bijna nooit daarvoor worden gebruikt.

In Frankrijk kunnen gemeenten gedwongen worden om sociale woningen te bouwen. Waarom zoeken we daarin geen inspiratie?

En France, il existe un mécanisme semblable qui permet d'imposer aux municipalités - à Lille et Marseille, entre autres -, de produire du logement social. Pourquoi ne pas s'en inspirer ?

Pouvez-vous préciser le calendrier de cette réforme ? Quand sera-t-elle soumise au Parlement ?

Qu'entendez-vous concrètement par socialisation des projets ?

Comptez-vous mettre en œuvre un système plus strict pour que les promoteurs construisent des logements sociaux, ou auront-ils encore le choix entre logements à finalité sociale et logements sociaux ?

Wanneer mag het parlement zich over de hervorming uitspreken? Wat bedoelt u precies met projecten een socialere inslag geven?

Bent u van plan om striktere regels in te voeren waardoor projectontwikkelaars meer sociale woningen moeten bouwen?

1215 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État**.- Le passage en première lecture devant le gouvernement devrait avoir lieu avant la fin de l'année. Comme nous n'en avons pas encore débattu avec tous les membres du gouvernement, je n'entrerai pas dans les détails.

La question d'un mécanisme de progressivité des charges est effectivement examinée dans le cadre de l'actuelle évaluation du Code bruxellois de l'aménagement du territoire.

Le site openpermits.brussels se limite pour l'instant à mentionner les charges d'urbanisme. À l'avenir, il devrait contenir toutes les informations nécessaires. En attendant, pour plus de détails, il est toujours possible de demander une copie du permis, puisqu'il s'agit d'un document public.

L'arrêté actuel prévoit déjà que les charges d'urbanisme peuvent consister en la réalisation, la transformation ou la rénovation de logements encadrés ou conventionnés. Pour les projets de logements, les charges d'urbanisme sont - normalement - prioritairement dédiées à cette dernière catégorie, et le demandeur peut volontairement proposer de réaliser 15 % de logements encadrés et/ou conventionnés.

En pratique, cependant, l'exécution effective en nature de logements conventionnés ou encadrés est relativement réduite : depuis 2013, environ 300 logements ont été inclus dans les permis au titre de charges d'urbanisme. L'objectif de créer des logements abordables n'est donc atteint que de manière limitée. De plus, le mécanisme présente certaines failles.

Concernant la nature des équipements, un élément supplémentaire est pris en considération, dans la ligne de la déclaration de politique régionale et des recommandations du comité scientifique du logement. Pour garantir l'équilibre social dans une métropole en développement, il importe de rester attentif aux logements abordables et qualitatifs pour les groupes les plus vulnérables, mais aussi pour les autres. Un des objectifs politiques à cet égard est la proportion de 15 % de logements sociaux.

À l'exemple de la France, nous sommes en train de préparer un changement législatif pour obliger les promoteurs à créer du

De heer Pascal Smet, staatssecretaris *(in het Frans).- De regering bespreekt het ontwerp in eerste lezing voor het einde van het jaar.*

Tijdens de evaluatie van het BWRO wordt inderdaad de mogelijkheid van oplopende stedenbouwkundige lasten onderzocht.

Op openpermits.brussels staan voorlopig alleen de stedenbouwkundige lasten. In de toekomst wordt alle informatie er gepubliceerd. Iedereen kan wel een kopie van de vergunning opvragen.

Conform het vigerende besluit kunnen stedenbouwkundige lasten bestaan in de realisatie, de transformatie of de renovatie van omkaderde of geconventioneerde woningen. Bij woonprojecten bestaan de stedenbouwkundige lasten in de eerste plaats uit die laatste categorie en de aanvrager kan vrijwillig voorstellen om 15% omkaderde en/ of geconventioneerde woningen te bouwen. Sinds 2013 zijn er op die manier 300 woningen bij gekomen. De doelstelling om betaalbare woningen te bouwen, is dus maar beperkt gerealiseerd.

Om het sociale evenwicht te bewaren, moeten we erover waken dat niet alleen de allerkwetsbaarste bevolkingsgroepen, maar ook andere betaalbaar kunnen wonen. Daarom gaan we uit van 15% sociale woningen.

Naar het Franse voorbeeld bereiden we een wetswijziging voor om projectontwikkelaars te verplichten om sociale woningen op te nemen in grote projecten.

logement social dans leurs grands projets. La première version de ce nouvel article sera disponible dans les prochaines semaines.

1217 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)**.- Votre réponse me laisse un petit peu sur ma faim. Nous espérons en avoir rapidement le cœur net.

1219 **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)**.- Je suis satisfaite de votre réponse, puisque le texte passera en première lecture avant la fin de l'année et que vous êtes pleinement attentif à l'objectif de production de logements accessibles et sociaux dans les communes déficitaires, conformément à la déclaration de politique régionale. Il y a là un enjeu à la fois de production et de rééquilibrage.

Vous entendez également obliger le secteur privé à créer des logements sociaux dans les grands projets, que ce soit par le biais de la procédure accélérée, des charges d'urbanisme ou d'un nouveau dispositif à créer, comme j'ai cru le lire entre les lignes d'un article de Bruzz. Nous ne pouvons que vous y encourager.

1221 **Mme Françoise De Smedt (PTB)**.- Monsieur le Secrétaire d'État, le chiffre que vous avez évoqué - 300 logements depuis 2013 - nous rappelle clairement que la bonne volonté ne suffit pas et qu'il faut pouvoir imposer certaines contraintes. Vous avez aussi parlé des 15 % de logements sociaux, mais, si je ne m'abuse, il s'agit de 15 % de logements à finalité sociale. Je suis contente d'entendre que vous avez l'intention d'imposer des logements sociaux dans les projets, mais nous resterons attentifs à ce que ces logements répondent bien aux critères du logement social.

- *L'incident est clos.*

1225

QUESTION ORALE DE M. TRISTAN ROBERTI

1225 **à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,**

1225 **concernant la présence d'une bâche publicitaire place de l'Albertine.**

1227 **Mme la présidente.-** Une partie des parlementaires et des collaborateurs des groupes ont leurs bureaux place de l'Albertine et ils souffrent de la situation.

(Colloques et remarques de Mme Fremault)

1227 **M. Tristan Roberti (Ecolo)**.- Une imposante bâche de chantier a été installée place de l'Albertine. Y est apposée une publicité pour une célèbre multinationale de boissons gazeuses. Cette bâche se situe dans l'axe du Mont des Arts. Pour celui qui s'y promène, elle est comme un coup de poing dans la figure. Elle

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) *(in het Frans).- Ik ben niet veel wijzer geworden. Hopelijk komen we snel meer te weten.*

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) *(in het Frans).- Het verheugt me dat de eerste lezing nog voor het einde van het jaar gebeurt en dat u de nodige aandacht besteedt aan de bouw van betaalbare woningen in gemeenten met een tekort daaraan.*

U wilt ook de privésector dwingen om de bouw van sociale woningen in omvangrijke projecten op te nemen. Het maakt niet uit of dat via de versnelde procedure, de stedenbouwkundige lasten of een nieuwe regeling gebeurt, wij juichen uw voornemen toe.

Mevrouw Françoise De Smedt (PTB) *(in het Frans).- Goede bedoelingen volstaan niet, ten bewijze het feit dat er sinds 2013 nog maar 300 woningen bij kwamen. U had het over 15% sociale woningen, maar als ik me niet vergis, gaat het om 15% woningen met een sociale inslag. Het is goed dat u sociale woningen in projecten oplegt, maar die moeten dan ook echt aan de criteria voldoen.*

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER TRISTAN ROBERTI

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de aanwezigheid van een reclamebanner op het Albertinaplein.

Mevrouw de voorzitter.- Sommige parlementsleden en fractiemedewerkers houden kantoor op het Albertinaplein en hebben er last van.

(Opmerkingen)

De heer Tristan Roberti (Ecolo) *(in het Frans).- Een reusachtige banner met frisdrankreclame bedekt twee gebouwen op het Albertinaplein. Dat doet geen recht aan het iconische uitzicht op de Kunstberg, een historische plek in het hart van Brussel, waar dagelijks duizenden bezoekers langskomen. De*

est particulièrement grande et volumineuse, puisqu'elle recouvre deux façades d'immeuble.

Elle est donc visible par les milliers de visiteurs et de touristes qui fréquentent le Mont des Arts chaque jour. Or, cet axe est une perspective métropolitaine structurante de Bruxelles, située au cœur du quartier historique et du centre-ville. Et, le moins que l'on puisse dire est que la présence de publicités de ce type ne contribue pas à la mise en valeur du patrimoine.

Comme cela a été dit, ce genre de bâche assombrit les locaux qui se situent derrière et sont occupés par des travailleurs. C'est d'autant plus préoccupant qu'il s'avère que le chantier n'avance pas vite.

Comme vous le savez, le groupe Ecolo plaide régulièrement pour une limitation de la présence de la publicité dans l'espace public. Nous considérons qu'il serait opportun de renforcer la législation en prévoyant l'interdiction du placement de publicités sur des bâches, non seulement sur les monuments et dans les sites classés, mais aussi à d'autres endroits tels que dans l'axe des perspectives métropolitaines structurantes, dans la zone Unesco ainsi qu'aux abords directs des écoles, crèches, maisons des jeunes et autres équipements destinés à la jeunesse.

1235 Par ailleurs, il serait opportun de limiter les dimensions desdites publicités, car, si le bâtiment est de grande dimension ou en présence d'ensembles qui bénéficient d'un même chantier de rénovation, comme c'est le cas en l'espèce, les bâches publicitaires peuvent atteindre des proportions déraisonnables.

Le placement d'une bâche publicitaire sur les immeubles de la place de l'Albertine a-t-il fait l'objet d'une autorisation délivrée par la Région ou par la Ville de Bruxelles ? La direction du patrimoine culturel ou la Commission royale des monuments et des sites ont-elles été associées à l'examen de la demande ? Il m'étonnerait que ces organismes n'aient pas de commentaires à formuler en la matière.

Le projet de règlement régional d'urbanisme (RRU), qui a fait l'objet d'une communication de votre part en juillet dernier, contient-il des dispositions visant à interdire le placement de publicités sur des bâches de chantier recouvrant des monuments, dans les sites classés, dans l'axe des perspectives métropolitaines structurantes, dans la zone Unesco, etc. ?

Le projet de RRU prévoit-il de limiter les dimensions desdites publicités pour éviter qu'elles n'atteignent des proportions déraisonnables dans le cas de recouvrement de grands bâtiments ou d'ensembles d'immeubles ?

1237 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État**.- Un permis d'urbanisme a été délivré par la Ville de Bruxelles en date du 29 janvier 2021 pour une durée de trois ans. Le placement de la bâche est autorisé pour une durée équivalente à la durée du chantier, avec un maximum de six mois.

banner verduistert ook de achterliggende lokalen. Bovendien lijkt de werf niet op te schieten.

Onze fractie wenst de aanwezigheid van reclame in de openbare ruimte te beperken en zulke banners op heel wat plaatsen te verbieden. We willen de omvang ervan ook binnen de perken houden.

Heeft het gewest of de stad Brussel een vergunning afgegeven voor de plaatsing van de banner? Het zou me verwonderen als de directie Cultureel Erfgoed of de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen daar geen bedenkingen bij heeft. Waren ze bij het onderzoek van de aanvraag betrokken?

Bevat het ontwerp van gewestelijke stedenbouwkundige verordening bepalingen om reclamebanners te verbieden in bepaalde zones? Legt het beperkingen wat de omvang betreft op?

De heer Pascal Smet, staatssecretaris *(in het Frans).- De stad Brussel heeft op 29 januari 2021 een stedenbouwkundige vergunning voor een termijn van drie jaar afgegeven. De banner mag zo lang geplaatst worden als de werf duurt met een maximum van zes maanden.*

Ni urban.brussels, ni la Commission royale des monuments et des sites n'ont été associées à l'examen de la demande, ce qui est normal, vu que la procédure ne le nécessite pas. C'est donc à la Ville de Bruxelles qu'il faut poser la question.

Nous avons la volonté de réduire considérablement la place de la publicité dans le cadre du nouveau règlement régional d'urbanisme Good Living.

Pour ce qui est de la publicité sur bâtiments, le seul dispositif qu'il est proposé d'admettre est celui que vous évoquez, à savoir la publicité sur chantiers, qui sera soumise à des conditions strictes. Ainsi, la publicité sur façade ne peut être apposée que pendant la durée des travaux nécessitant le placement de la bâche, et la hauteur de son bord supérieur ne peut dépasser douze mètres.

Dans de nombreux lieux, il ne sera pas autorisé d'en placer. Ce sera le cas, entre autres, à proximité des zones Natura 2000, des réserves naturelles ou des biens classés.

À titre personnel, je souligne que la décision de placer une bâche et le choix de la bâche différeront selon que le bâtiment est occupé ou non.

Quoi qu'il en soit, la publicité ne peut être apposée que pendant la durée du chantier et la Ville de Bruxelles est responsable du suivi.

1241 **M. Tristan Roberti (Ecolo)**.- Effectivement, j'aurais dû interpeller madame Persoons. Je n'ai cependant pas ce pouvoir, n'étant pas conseiller communal.

(Remarque de M. Smet)

Je vous remercie pour vos réponses. Nous pouvons regretter que ni urban.brussels, ni la Commission royale des monuments et des sites, ni la direction du patrimoine culturel ne soient associés à l'examen de cette demande. J'ai été échevin et j'ai pu constater qu'ils étaient parfois associés à l'examen de demandes de ce type, notamment en cas de placement de cabanes de jardin. Dans le cas présent, il s'agit du Mont des Arts sur la place de l'Albertine. J'entends que vous n'y êtes pour rien, qu'il s'agit de la procédure. Il demeure toutefois surprenant qu'en ce qui concerne un tel site historique, des permis puissent être délivrés par la Ville sans que la Région ait son mot à dire.

Vous avez mentionné une réduction drastique, ce qui me semble positif. Une clause de rendez-vous est prévue. Nous pouvons nous attendre à de nombreuses réactions.

Vous évoquez par ailleurs une hauteur maximum de douze mètres. Cela me semble beaucoup, mais j'entends qu'une discussion aura lieu au moment où le règlement régional d'urbanisme sera présenté et soumis à l'enquête publique.

- *L'incident est clos.*

Urban.brussels noch de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen werd bij het onderzoek betrokken. De procedure vereist dat niet.

Via de nieuwe gewestelijke stedenbouwkundige verordening Good Living, willen wij de ruimte voor reclame aanzienlijk beperken. Er komen strikte voorwaarden voor banners op werven: ze zijn enkel de duur van de werf toegelaten, de bovenkant ervan mag maximaal twaalf meter hoog zijn en ze zijn verboden in de buurt van natuurreservaten of op geklasseerde gebouwen. De stad Brussel moet daarop toezien.

De heer Tristan Roberti (Ecolo) *(in het Frans).- Ik had me inderdaad tot mevrouw Persoons moeten richten, maar dat kan ik niet, omdat ik geen gemeenteraadslid ben.*

(Opmerkingen van staatssecretaris Smet)

Het valt te betreuren dat urban.brussels noch de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen of de erfgoeddirectie erbij betrokken werd. Toen ik schepen was, gebeurde dat soms wel. Het blijft verbazen dat de stad vergunningen voor banners op historische plekken aflevert zonder dat het gewest inspraak heeft. Het is goed dat er een deadline is.

U had het over een maximumhoogte van twaalf meter. Dat lijkt veel. Ik kijk alvast uit naar de bespreking van de nieuwe gewestelijke stedenbouwkundige verordening.

- *Het incident is gesloten.*

1249 **QUESTION ORALE DE MME MARIE NAGY**

1249 **à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,**

1249 **concernant la communication autour des Journées du patrimoine 2022.**

1251 **Mme Marie Nagy (DéFI)**.- Une fois, c'est sans doute un hasard. Deux fois, c'est sans doute une stratégie. L'an passé, je vous interrogeais sur le changement de dénomination des Journées du patrimoine en « Heritage Days ». Vous aviez qualifié le débat de « tempête dans un verre d'eau ». Toutefois, vous aviez aussi reconnu le français comme lingua franca de notre Région et pris l'engagement de continuer à utiliser le français, le néerlandais et l'anglais en maintenant donc l'expression Heritage Days. Vous avez respecté votre engagement, dont je me demande d'ailleurs s'il n'est pas légalement obligatoire.

Il n'en demeure pas moins que la langue anglaise est systématiquement privilégiée dans la communication autour des Journées du patrimoine. Sur les sites d'urban.brussels, de patrimoine.brussels et d'une série de communes, ainsi que dans la presse, l'expression « Heritage Days » passe systématiquement avant celle de Journées du patrimoine, cette dernière disparaissant d'ailleurs des écrans de nos smartphones. Vous comprendrez que cette surutilisation du terme anglais interpelle, surtout quand la presse nationale titre que nos Journées du patrimoine ont été rebaptisées Heritage Days.

L'introduction de la langue anglaise pour promouvoir un événement culturel majeur dans la capitale de l'Europe et dans une des Régions les plus cosmopolites au monde est une idée intéressante. Là où je ne vous suis pas, c'est dans la mise en avant systématique de l'expression « Heritage Days » aux dépens des dénominations française et néerlandaise.

1253 Je le répète, il ne s'agit pas de faire disparaître la langue anglaise de la promotion de cet événement, mais bien de donner aux langues officielles de la Région bruxelloise toute la place qu'elles méritent dans notre Région et, dès lors, leur préséance sur la langue anglaise.

Avez-vous pris la décision de systématiser l'usage de la langue anglaise comme langue prioritaire sur le français et le néerlandais pour cet événement ? Comment justifiez-vous cet usage prioritaire, si tel est le cas ?

Envisagez-vous de rendre la préséance aux formules « Journées du patrimoine » et « Open Monumentendagen » sur la formule « Heritage Days » lors de l'édition 2023 des Journées du patrimoine ?

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW MARIE NAGY

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de communicatie rond de Open Monumentendagen 2022.

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) *(in het Frans).- Vorig jaar beloofde u naast de Engelstalige benaming 'Heritage Days' ook het Frans en het Nederlands te blijven gebruiken om te communiceren over de Open Monumentendagen. Toch treedt de Engelstalige benaming steeds het meest op de voorgrond, niet alleen op overheidswebsites, maar ook in de pers.*

Ik begrijp het belang van het Engels voor de promotie van een dergelijk evenement, maar ik begrijp niet dat de Engelstalige benaming systematisch de voorkeur krijgt, ten koste van de Franse en Nederlandse benamingen.

Ik vind het belangrijk dat de officiële talen van het gewest de plaats krijgen die ze verdienen bij de promotie van dat evenement, naast het Engels.

Hebt u besloten om het Engels te gebruiken als voorkeurstaal om dat evenement te promoten? Zo ja, hoe rechtvaardigt u die beslissing?

Overweegt u om voor de volgende editie opnieuw voorrang te geven aan de Franse en Nederlandse benaming?

(Applaus van de heer Van Goidsenhoven)

(Applaudissements de M. Van Goidsenhoven)

1257 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État**.- Je dois avouer que je ne comprends pas bien la question. Je m'étais engagé à utiliser « Journées du patrimoine, Open Monumentendagen, et Heritage Days », et ce fut le cas, comme vous pouvez le voir sur l'affiche et la brochure.

Comme promis, toute la communication relative aux Journées du patrimoine a été trilingue, sans priorité dans l'affichage et la communication. Cependant, il faut reconnaître que la place du français est bien plus importante que celle du néerlandais à Bruxelles, même si le néerlandais aide indéniablement à trouver un emploi.

J'ajouterai que nous ne favorisons pas l'anglais, mais que nous l'introduisons. Les deux autres langues restent beaucoup plus visibles. Les visites guidées en anglais, de plus en plus demandées, représentent désormais 33 % des visites. L'anglais est une lingua franca dans notre ville et, pour les Wallons et les Flamands, c'est une langue internationale. Sur l'affiche, vous pouviez lire « Journées du Patrimoine » en grand et « Heritage Days » en surtitre plus petit.

Il me semble que l'introduction de l'anglais a provoqué une tempête dans un verre d'eau. Que chacun utilise l'appellation dans la langue qui lui plaît !

1259 Le but est atteint, puisque les visiteurs internationaux ont découvert cet événement, auquel ils participent massivement.

Nous continuerons donc à utiliser les trois langues pour la communication sur les Journées du patrimoine.

1261 **Mme Marie Nagy (DéFI)**.- Nous sommes bien d'accord que, légalement et sociologiquement, il est important d'utiliser le français et le néerlandais. De même, nous sommes d'accord sur l'utilisation de l'anglais pour assurer la promotion de l'événement.

Je vous remercie d'y avoir été attentif l'année dernière, mais je vous demande de faire encore un petit effort et de donner la priorité aux langues régionales, pour assurer la compréhension par le plus grand nombre. Pour certains Bruxellois, le français et le néerlandais restent des langues plus accessibles.

1261 **Mme la présidente.-** Monsieur le Secrétaire d'État, je tenais à vous dire que le graphisme de cette communication a fait l'unanimité quant à sa qualité.

- L'incident est clos.

1267 **QUESTION ORALE DE MME CÉLINE FREMAULT**

1267 **à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce**

De heer Pascal Smet, staatssecretaris *(in het Frans).- Ik begrijp uw vraag niet goed. Alle communicatie over de Open Monumentendagen verloopt zoals afgesproken in drie talen.*

Ik geef zeker geen voorrang aan het Engels, maar zorg er wel voor dat het wordt gebruikt. Het is immers een internationale taal, die je steeds vaker hoort in Brussel.

Voor mij is dit een storm in een glas water. Laat iedereen gewoon kiezen welke taal hij spreekt.

De communicatie is geslaagd, aangezien de Open Monumentendagen internationale bezoekers lokten. De campagne zal in de toekomst dan ook drietalig blijven.

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) *(in het Frans).- Ik ben het met u eens dat de campagne over de Open Monumentendagen ook in het Engels mag worden gevoerd. Dat mag echter niet ten koste gaan van het Frans en het Nederlands, die sommige Brusselaars nog steeds het best beheren.*

Mevrouw de voorzitter.- Staatssecretaris Smet, iedereen vond de vormgeving van de campagne uitstekend.

- Het incident is gesloten.

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW CÉLINE FREMAULT

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen,

extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

1267 **concernant la pérennisation de la présence de la grande roue sur la place Poelaert.**

betreffende de permanente aanwezigheid van het reuzenrad op het Poelaertplein.

1271 **Mme Céline Fremault (Les Engagés)**.- Le 1er août dernier, nous avons appris par voie de presse la délivrance d'un permis d'urbanisme par la Région à la grande roue de la place Poelaert pour une durée de six ans. Cette nouvelle est certes positive, car la grande roue apportera à notre capitale une plus-value touristique et soutiendra l'attractivité des commerces de la ville. À l'époque, nous n'avions pas encore reçu les échos de la souffrance des commerçants de cette zone, engendrée par le plan Good Move.

Premièrement, je m'inquiète du positionnement de la grande roue par rapport au Monument à la gloire de l'infanterie belge. Lors du placement initial de la roue, on a remarqué que des dalles du socle du monument avaient été abîmées par le poids de cette attraction. Évitons de le dégrader davantage. Ce monument est classé depuis 2015 en raison de son intérêt historique, artistique et esthétique, il convient dès lors de le préserver.

Deuxièmement, lors des phases de test précédentes, des plaintes relatives aux nuisances environnementales liées au générateur diesel avaient été émises. Diesel ! Il convient de limiter autant que possible ce genre de nuisances à l'avenir.

Des études de stabilité ont-elles été réalisées afin de garantir que le placement de cette grande roue n'abîme pas plus le socle du monument ? Des mesures spécifiques ont-elles été exigées pour protéger le monument lui-même et respecter le site de la place Poelaert ?

A-t-il été demandé de réduire les nuisances environnementales dues à cette attraction ? De même, à l'heure où les questions du changement climatique et de la nécessaire sobriété énergétique sont au cœur de l'actualité, s'est-on assuré de sa consommation raisonnée et raisonnable ?

Mevrouw Céline Fremault (Les Engagés) *(in het Frans).- Dat het reuzenrad op het Poelaertplein nu een stedenbouwkundige vergunning voor zes jaar heeft gekregen, is een goede zaak voor het toerisme en de handel in de stad.*

Maar we moeten zorg dragen voor het geklasseerde monument ter ere van de Belgische infanterie vlakbij: bij de initiële plaatsing van het rad zijn platen van de sokkel daarvan beschadigd. Ook zijn er tijdens de proefperiode klachten gekomen over milieuhinder door de dieselgenerator.

Zijn er stabiliteitsstudies verricht om verdere beschadiging van de sokkel te voorkomen? Welke voorzorgsmaatregelen hebt u genomen om het monument en het hele Poelaertplein te beschermen? Is er gevraagd om de milieuhinder te beperken? Wordt het energieverbruik in toom gehouden?

1273 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État**.- Tout d'abord, je souhaite préciser que le permis d'urbanisme de la grande roue sur la place Poelaert a été délivré par la Ville de Bruxelles en parfaite coordination avec la Région de Bruxelles-Capitale. J'assume cette décision, car j'étais politiquement impliqué dans ce dossier. Les administrations n'étaient pas seules à décider.

L'emplacement initialement demandé a été revu à la demande de la direction du patrimoine d'urban.brussels afin de ne pas porter atteinte au monument. C'est la raison pour laquelle la première demande a été retirée auprès de la Région et une nouvelle demande sur la base de la nouvelle implantation a été déposée à la Ville.

De heer Pascal Smet, staatssecretaris *(in het Frans).- De stad Brussel heeft de stedenbouwkundige vergunning voor het reuzenrad in goed overleg met het gewest afgegeven. Dat gebeurde na een nieuwe aanvraag als gevolg van de verplaatsing van het rad, die er kwam op vraag van urban.brussels om het monument in ere te houden.*

Die overlegcommissie heeft rekening gehouden met de voorwaarden geformuleerd door de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen. Ze heeft ook gevraagd het rad helemaal uit te schakelen tijdens de sluitingsuren.

Uiteraard bevatte het dossier een stabiliteitsrapport.

Nous avons, évidemment, suivi le dossier et participé à la commission de concertation. Le dossier contenait bien entendu un rapport de stabilité.

La Commission royale des monuments et des sites a remis un avis favorable sur le dossier, assorti de conditions. Ces conditions ont été reprises par la commission de concertation et dans l'avis rendu par le fonctionnaire délégué.

Vous avez raison concernant l'utilisation du diesel. Ce problème a été résolu, puisque l'alimentation de la grande roue se fait par un câble relié au parking souterrain. En outre, la commission de concertation a demandé d'éteindre la grande roue dans son intégralité pendant les heures de fermeture.

La demande de permis ayant été adaptée, la Ville de Bruxelles a délivré le permis d'urbanisme. Bien sûr, l'implantation de cette grande roue à cet endroit continue à faire débat.

1275 **Mme Céline Fremault (Les Engagés)**.- Après vérification, la grande roue s'arrête de tourner à 23 heures du dimanche au jeudi, et à 23h59 les vendredis et samedis : nous sommes donc presque alignés sur la tour Eiffel !

Je vous interrogerai plus largement sur l'illumination des bâtiments, notamment dans le cadre de la sobriété énergétique.

- L'incident est clos.

1279

QUESTION ORALE DE MME CÉLINE FREMAULT

1279 **à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,**

1279 **concernant la nouvelle édition des « Heritage Days ».**

1281 **Mme Céline Fremault (Les Engagés)**.- Je dédie ma question à Mme Nagy. La 32e édition des « Heritage Days », anciennement Journées du patrimoine, aura lieu les 17 et 18 septembre prochains sous la thématique de notre rapport à la colonisation et aux liens directs et indirects qui se sont forgés avec la République démocratique du Congo depuis le 19e siècle.

Les traces de cette période sont nombreuses dans notre Région et notre parlement attend avec impatience votre plan d'action dans ce domaine. Je salue donc votre volonté de prévoir un éclairage particulier de ces monuments et bâtiments. En effet, la sensibilisation du grand public à cette période est essentielle. Pour construire l'avenir, il importe de connaître son passé. Ces Journées du patrimoine doivent aider à « décoloniser » les esprits et permettre de poursuivre un travail pédagogique et scientifique de qualité en ce sens, tant dans les écoles que dans les rues.

Het dieselprobleem is van de baan: het rad krijgt nu energie via een kabel vanuit de ondergrondse parking.

Mevrouw Céline Fremault (Les Engagés) *(in het Frans).- Navraag leert dat het rad stopt met draaien om 23.59 uur op vrijdag en zaterdag en om 23 uur op de andere dagen.*

- Het incident is gesloten.

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW CÉLINE FREMAULT

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de nieuwe editie van de "Heritage Days".

Mevrouw Céline Fremault (Les Engagés) *(in het Frans).- De 32ste editie van de Heritage Days, de vroegere Open Monumentendagen, vindt plaats op 17 en 18 september met als thema onze kijk op de kolonisatie en op onze relaties met Congo sinds de 19e eeuw.*

Het is goed dat u de betrokken monumenten en gebouwen speciaal wilt verlichten. Het event moet namelijk bijdragen tot de dekolonisering van de geesten.

Daarnaast begrijp ik dat u andere nieuwigheden invoert voor de editie 2022, zoals de oproep aan de ambassades om hun deuren te openen voor het grote publiek.

Au-delà de cette thématique centrale, la volonté qui est la vôtre et celle de votre administration est d'apporter d'autres nouveautés à l'occasion de cette 32e édition. Je pense notamment à l'appel lancé aux ambassades présentes sur notre territoire régional.

1283 Quel regard portez-vous sur cette 32e édition, sur sa thématique notamment ?

Combien d'ambassades et postes consulaires ont répondu favorablement à l'appel d'urban.brussels d'ouvrir leurs portes au grand public lors des Heritage Days ?

Quelles autres nouveautés ont été proposées aux participants ?

Quel budget a été alloué à cet événement ? A-t-il été augmenté en raison des nouveautés proposées ?

Enfin, les écoles et mouvements de jeunesse devraient être mieux associés à ce week-end.

Hoe kijkt u aan tegen de thematiek van de editie van dit jaar?

Hoeveel ambassades en consulaten openen hun deuren?

Welke andere nieuwigheden worden voorgesteld? Wordt ook het budget verhoogd?

Scholen en jeugdbewegingen zouden meer bij het weekend betrokken moeten worden.

1285 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État**.- Cette année, dix-neuf ambassades ont participé à la nouvelle offre faite au grand public. Trois ambassades ont dû annuler en dernière minute, notamment pour des raisons d'actualité (le Royaume-Uni pour cause du décès de la Reine, l'Arménie à cause de l'attaque à ses frontières et l'Afrique du Sud pour des raisons indépendantes de sa volonté).

Cette initiative a suscité un réel enthousiasme de la part du public mais aussi des ambassades, désireuses de faire connaître leur culture et leur bâtiment, le tout bénéficiant au rayonnement de Bruxelles en tant que capitale. Toutes les ambassades affichaient complet. Certaines ont manifesté trop tardivement leur intérêt pour participer à cette édition, mais l'initiative sera renouvelée vu l'intérêt du public. Certaines ambassades occupent de magnifiques bâtiments qu'il est important d'ouvrir au grand public. En réalité, l'idée m'est venue en parlant avec l'ambassadrice d'Espagne.

Cette année, nous avons mis en valeur une thématique plus précise, avec un plus grand nombre d'activités (90) que les années précédentes. Depuis 2021, nous organisons également une programmation off, dans le cadre de laquelle tout le monde peut proposer un événement en dehors de la thématique choisie ou des classiques. Votre suggestion s'inscrit dans ce cadre, car la programmation off reprend également une offre horeca. Depuis 2021, nous collaborons avec la Fédération Horeca Bruxelles pour mettre en valeur le patrimoine culinaire bruxellois.

La programmation devrait aussi intégrer les nouveaux biens classés, sans doute à partir de l'édition 2023. Une fois que l'inventaire du bâti moderne sera réalisé, il pourra aussi en faire partie. L'édition de 2023 sera consacrée à l'Art nouveau.

Le budget de cette année est resté identique à celui des dernières années, à savoir environ 400.000 euros.

De heer Pascal Smet, staatssecretaris *(in het Frans).- Negentien ambassades hebben hun deuren geopend. Ze pakken graag uit met hun cultuur en hun gebouw. Ook het massaal opgedaagde publiek was enthousiast. Wij zullen het initiatief herhalen. Zoiets draagt bij tot het positieve imago van onze hoofdstad.*

Het dekoloniseringsthema kreeg vorm in negentig activiteiten, meer dan in andere jaren. Sinds 2021 is er ook een nevenprogramma, waarbij iedereen een event mag voorstellen. Daar hoort ook een horeca-aanbod bij om het culinair erfgoed van Brussel in de kijker te zetten.

Het is de bedoeling vanaf 2023 de nieuwe geklasseerde gebouwen in het programma op te nemen. De moderne gebouwen, die momenteel worden geïnventariseerd, kunnen volgen. De editie van 2023 zal gewijd zijn aan de art nouveau.

Het budget is gelijk gebleven en bedraagt ongeveer 400.000 euro.

Si vous avez d'autres suggestions, n'hésitez pas à les transmettre.

1287 **Mme Céline Fremault (Les Engagés)**.- Je vous poserai une question écrite afin de savoir quelles ambassades ont ouvert leurs portes pour l'événement.

1287 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État**.- Il y a, par exemple, l'ambassade des Émirats arabes unis.

1287 **Mme Céline Fremault (Les Engagés)**.- Et celle du Qatar aussi ?

1287 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État**.- Je ne sais pas.

1287 **Mme Céline Fremault (Les Engagés)**.- Il serait intéressant de savoir quel message a été envoyé lors de la visite des ambassades. Au-delà de la question architecturale, le message pourrait aussi être une ouverture sur le plan de la politique internationale.

Par ailleurs, vous n'avez pas répondu à ma question relative au volet de l'éducation permanente, qui me semble pourtant essentielle pour les mouvements de jeunesse et les écoles, en particulier. Je trouve qu'il faudrait informer les mouvements de jeunesse bruxellois de l'existence de ce week-end.

1287 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État**.- Nous mettons en œuvre un programme permanent, toute l'année, autour des écoles, en collaboration avec une association.

1287 **Mme Céline Fremault (Les Engagés)**.- Je sais qu'il existe de nombreuses initiatives en matière d'éducation permanente au patrimoine. Mais ne pourrions-nous pas profiter du fait qu'il s'agit d'un week-end à la mi-septembre, soit à la reprise des mouvements de jeunesse, pour y associer ces derniers ? Les mouvements de jeunesse sont toujours à la recherche d'activités inédites pour découvrir la ville. Une petite formule à leur intention serait donc intéressante pour l'an prochain.

1287 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État**.- Suggestion retenue !

- L'incident est clos.

1309

QUESTION ORALE DE MME CÉLINE FREMAULT

1309 **à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,**

1309 **concernant l'achat du bureau Van Eetvelde.**

1311 **Mme Céline Fremault (Les Engagés)**.- Monsieur le Secrétaire d'État, le 5 septembre dernier, vous avez annoncé, en compagnie

Mevrouw Céline Fremault (Les Engagés) *(in het Frans).- Ik zal u schriftelijk vragen welke ambassades hun deuren hebben geopend.*

De heer Pascal Smet, staatssecretaris *(in het Frans).- Onder meer die van de Verenigde Arabische Emiraten.*

Mevrouw Céline Fremault (Les Engagés) *(in het Frans).- Ook die van Qatar?*

De heer Pascal Smet, staatssecretaris *(in het Frans).- Dat weet ik niet.*

Mevrouw Céline Fremault (Les Engagés) *(in het Frans).- Welke boodschap werd tijdens die bezoeken meegegeven? Die zou ook over openheid inzake internationale politiek kunnen gaan.*

U hebt niet geantwoord in verband met scholen en jeugdbewegingen. Zouden we de jeugdbewegingen niet van het weekend op de hoogte brengen?

De heer Pascal Smet, staatssecretaris *(in het Frans).- We hebben een permanent programma voor de scholen lopen.*

Mevrouw Céline Fremault (Les Engagés) *(in het Frans).- Aangezien het weekend midden in september valt, zouden we de jeugdbewegingen daarover volgend jaar kunnen aanschrijven, want zij hervatten dan hun activiteiten en zijn steeds op zoek om de stad te ontdekken.*

De heer Pascal Smet, staatssecretaris *(in het Frans).- Ik neem uw suggestie mee.*

- Het incident is gesloten.

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW CÉLINE FREMAULT

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de aankoop van bureau van Eetvelde.

Mevrouw Céline Fremault (Les Engagés) *(in het Frans).- Het Brussels Gewest koopt het Bureau Van Eetvelde, een*

du ministre-président et de la ministre fédérale chargée de Beliris, le rachat par la Région bruxelloise du bureau Van Eetvelde adossé à l'hôtel éponyme, à proximité du square Ambiorix.

Ce bâtiment est un réel joyau Art nouveau de notre Région, inscrit par ailleurs au patrimoine mondial de l'Unesco. Par cette acquisition et la volonté de mise en valeur de ce bien, que je souhaite saluer, notre capitale peut s'enorgueillir une fois de plus d'être la capitale mondiale de l'Art nouveau !

Vous annoncez la mise à disposition d'un budget de 1,5 million d'euros pour les travaux. Quelles interventions sont nécessaires ? Quelle est l'ampleur des travaux et combien de temps devraient-ils durer ?

Vous annoncez vouloir développer un centre d'interprétation Art nouveau. Ce centre occupera-t-il le bureau Van Eetvelde ? L'ensemble de l'édifice sera-t-il à terme accessible au public de manière régulière ? N'oubliez pas que, sur la question de l'accessibilité, je nourris une petite obsession pour l'inclusion.

Votre objectif est-il de relier l'hôtel Van Eetvelde et le bureau dont vous venez d'annoncer l'acquisition ?

Concernant l'Année de l'Art nouveau, une programmation est-elle déjà prévue ? Que comptez-vous mettre en place pour faire la part belle à ce courant artistique ? Quel budget sera-t-il dédié à cette année spéciale ?

schitterend art-nouveaugebouw, dat tot het werelderfgoed van de Unesco behoort. U stelt 1,5 miljoen euro ter beschikking voor werkzaamheden aan het gebouw. Welke werken zijn nodig? Hoe ingrijpend zijn ze en hoelang zullen ze duren?

Voorts wilt u een bezoekerscentrum rond art nouveau oprichten. Komt dat in het Bureau Van Eetvelde? Wordt het gebouw toegankelijk voor het publiek?

Wilt u het aangrenzende Hotel Van Eetvelde en het Bureau Van Eetvelde samenvoegen?

Is er al een programma voor het art-nouveaujaar? Hoe wilt u de kunststroming onder de aandacht brengen? Welk budget trekt u voor het art-nouveaujaar uit?

1313 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État**.- Outre l'achat du bâtiment pour le compte de la Région, Beliris met en effet à disposition 1,5 million d'euros pour des études et travaux de restauration visant le bâtiment situé avenue Palmerston 2, appelé communément « extension de l'hôtel van Eetvelde ».

L'entretien et la gestion en tant que propriétaire du bâtiment, ainsi que les études et travaux nécessaires sont pilotés par la direction Facilities du service public régional de Bruxelles, qui dépend du ministre-président. Urban.brussels accompagne bien sûr la direction Facilities pour répertorier les travaux de restauration nécessaires et instruire les demandes de permis d'urbanisme.

À ce stade, les travaux envisagés portent sur la restauration des châssis, de la corniche et de certains éléments de façade. Des stratigraphies des châssis et ferronneries ont déjà été réalisées, ce qui permettra d'accélérer la phase préparatoire des travaux, mais le calendrier du chantier n'est pas encore établi avec précision.

Le budget mis à la disposition par Beliris devrait également permettre de financer une étude en vue d'un plan de gestion du bâtiment tel qu'exigé par l'Unesco. L'idée est de développer à cet endroit un centre d'interprétation dédié à l'Art nouveau. Il va de soi que l'accès au public de l'hôtel de maître proprement dit, situé au numéro 4 de l'avenue Palmerston, constitue également un enjeu majeur de ce projet.

De heer Pascal Smet, staatssecretaris *(in het Frans).- Het gewest koopt het Bureau Van Eetvelde en Beliris stelt 1,5 miljoen euro ter beschikking voor studies en renovatiewerkzaamheden. Die laatste omvatten de restauratie van het raamwerk, de dakgoot en onderdelen van de voorgevel. Een precies tijdpad is er nog niet.*

Daarnaast is het geld van Beliris bestemd voor een studie betreffende een beheerplan voor het gebouw, wat de Unesco eist. Het is de bedoeling dat er een bezoekerscentrum rond art nouveau wordt gehuisvest.

Over het openstellen van het belendende Hotel Van Eetvelde voor het publiek loopt overleg met de eigenaar van het gebouw. De onderhandelingen betreffen voorts de renovatie van de glasramen in de koepel, die het gewest voor 80% financiert. Ik hoop dat het bezoekerscentrum volgend jaar kan openen.

Une négociation est en cours avec le propriétaire de cet immeuble (Synergrid) pour renforcer l'accessibilité de l'ensemble tout au long de l'année 2023 consacrée à l'Art nouveau. La négociation porte en outre sur la rénovation des vitraux de la coupole. La Région interviendra à hauteur de 80 %.

Nous espérons que ce centre ouvrira l'année prochaine.

Au départ, ces deux bâtiments ne faisaient qu'un. L'idée est de recréer le passage qui existait entre le jardin d'hiver situé au numéro 4 et le bureau situé au numéro 2. Il y a longtemps, l'architecte Barbara Van der Wee a réalisé une étude visant à relier les deux bâtiments. Il existe déjà plusieurs travaux à ce sujet. Nous préparerons le dossier puisqu'il s'agit de deux propriétaires différents et que l'autorisation de propriétaires d'autres bâtiments est nécessaire.

L'objectif est de renforcer Bruxelles comme capitale de l'Art nouveau, d'améliorer et renouveler notre offre muséale. Le gouvernement est enthousiaste et, d'ici quelques semaines, le ministre-président, le ministre Gatz et moi-même, nous publierons une communication sur l'année 2023, Année de l'Art nouveau à Bruxelles. L'hôtel Van Eetvelde y jouera un rôle prépondérant.

- *L'incident est clos.*

Oorspronkelijk vormden het hotel en het bureau één gebouw. Jaren geleden onderzocht een architect of het mogelijk is om de twee weer met elkaar te verbinden. Er zijn echter meerdere eigenaars bij betrokken, die allemaal moeten instemmen.

Het is mijn bedoeling om het imago van Brussel als hoofdstad van de art nouveau te verbeteren en het museumaanbod uit te breiden. Over enkele weken maakt de regering haar plannen met het art-nouveaujaar bekend.

- *Het incident is gesloten.*